

4.00

AUJOURD'HUI

• SECTEUR PUBLIC

La guerre des mots reprend de plus belle entre les centrales syndicales à la veille des négociations du secteur public.

page A 5

• FRANCOPHONIE

Le premier ministre Lévesque affirme que le Québec jouera un rôle de plus en plus important au sein de la francophonie sur les plans culturel, social et économique.

page A 4

• COMMERCE

Le premier ministre Mulroney avise le président Reagan que le Canada est intéressé à conclure un accord commercial avec les États-Unis.

page A 8

• URANIUM

Le ministre des Affaires extérieures Joe Clark nie que des déchets radioactifs à base d'uranium canadien soient utilisés par les États-Unis pour fabriquer des ogives nucléaires.

page A 8

MARCEL MASSE FORMELLEMENT ACCUSÉ

L'establishment du PC veut la tête de Roy

OTTAWA - Furieux d'avoir perdu deux de leurs pou-lains préférés en une semaine, Marcel Masse au Québec et John Fraser en Colombie-Britannique, les gros canons du Parti conservateur ont réclamé la tête du secrétaire principal et ami intime de Brian Mulroney, M. Bernard Roy.

MICHEL VASTEL

de notre bureau d'Ottawa

La révolte contre le cabinet du premier ministre grondait dans les rangs du conseil des ministres et du Parti conservateur depuis plusieurs semaines. Après la dramatique journée de mercredi et la démission de Marcel Masse (un homme de la « Big blue machine » de l'Ontario), l'establishment du parti a passé une bonne partie de la nuit de mercredi à jeudi à se consulter.

La conclusion unanime: « Il faut entourer Brian Mulroney de vrais professionnels ». La décision était alors prise d'exiger immédiatement un remaniement en profondeur du cabinet du premier ministre et de réclamer la tête de Bernard Roy lui-même.

Une source très haut placée dans le parti à Toronto a confir-

mé hier soir à LA PRESSE: « Le premier ministre se l'est fait dire ce matin (jeudi) ».

La CBC révélait hier soir pour sa part que l'ancien ministre des Communications, Marcel Masse, a été formellement accusé d'avoir dépensé \$9 000 de plus que la limite autorisée par la loi électorale pendant sa campagne de septembre 1984 et que le paiement de ces dépenses a été approuvé à une réunion tenue à Thetford-Mines, en mars 1985, en présence de M. Masse lui-même.

Malgré ces accusations, recueillies par la Gendarmerie royale auprès d'un membre de l'organisation du député de Frontenac, les « amis de Marcel Masse », nombreux à Toronto, prétendent qu'on aurait pu le secourir si le Cabinet de M. Mulroney n'avait commis une série d'erreurs sérieuses.

En trois jours en effet, deux têtes d'affiche régionales du cabinet Mulroney ont roulé, et dans des circonstances plutôt identiques.

Ce fut d'abord le ministre des Pêches, John Fraser, qui était accusé d'avoir mis en circulation des boîtes de thon avarié. Le bureau du premier ministre était au courant de l'affaire de-



Bernard Roy

puis plusieurs semaines et n'a rien fait pour tenter de le contrôler.

Dans le cas de Marcel Masse, le Commissaire aux élections a informé le secrétaire général du parti, Gerry Lampert, des accusations qui allaient être portées

contre le ministre. M. Lampert prétend en avoir informé deux cadres supérieurs du premier ministre, ce que nie M. Mulroney lui-même.

C'est cette incroyable improvisation qui fait dire aux gros canons du parti que M. Mulroney est « entouré d'une bande d'amateurs de la politique ».

La grogne ne vient pas seulement du parti puisque plusieurs ministres se plaignaient ouvertement de l'entourage de M. Mulroney. Selon eux, le chef du gouvernement a perdu totalement le contrôle de la situation et se laisse enliser dans des présumés scandales alors qu'ils veulent eux-mêmes présenter des politiques importantes au Parlement. Ils en ont été empêchés, disent-ils, depuis deux semaines par les conseillers de M. Mulroney lui-même.

Quelle que soit la vérité dans ce véritable « putsch » contre l'entourage même du chef du parti, on peut se demander s'il ne s'agit pas aussi d'un règlement de compte. L'establishment du parti n'a en effet aucun poste dans l'entourage du premier ministre. Ces gens se sont par ailleurs fait évincer du pou-

voir ROY en A 2

Lévesque n'assistera pas au dévoilement des résultats

QUEBEC - René Lévesque n'assistera pas, dimanche soir, à l'aréna Maurice-Richard, au dévoilement des résultats de

YVON LABERGE

de notre bureau de Québec

l'élection de son successeur à la présidence du Parti québécois.

Selon son attachée de presse, Line-Sylvie Perron, c'est plutôt

depuis sa résidence du Vieux Montréal (et sur le petit écran) que M. Lévesque suivra le dépouillement du vote qu'auront pris les 138 158 péquistes habilités à se choisir un nouveau président au scrutin universel.

Sans donner plus de détails, Mme Perron a expliqué hier que cette décision va dans la logique de ce qu'a fait M. Lévesque depuis le début de la course, soit de ne pas y participer.

Il y aura toutefois une exception à cela puisque ce soir - et il n'en avait guère le choix - M. Lévesque sera à l'aréna Maurice-Richard pour l'hommage qui lui sera rendu par « son » parti.

Que M. Lévesque ne soit pas présent lors du dévoilement des résultats du premier tour de scrutin de dimanche - et tout indique qu'il n'y en aura pas de deuxième, le 6 octobre - tend à accréditer la thèse voulant qu'il

boude justement ceux qui lui ont en quelque sorte tiré le tapis sous les pieds et forcé une sortie qu'il ne souhaitait pas, quoi qu'il en dise aujourd'hui.

D'ailleurs, selon ce qui est presque devenu un secret de polichinelle, M. Lévesque aurait confié à certains de ses proches qu'il regrettrait parfois d'avoir remis sa démission comme président du parti, le 20 juin dernier.

Outre René Lévesque, et possiblement Jean Garon et Pauline Marois - tous deux candidats à sa succession -, il se pourrait bien également que Bernard Landry s'abstienne d'assister au dévoilement des résultats du premier tour de scrutin.

M. Landry sera rentré la veille (demain) d'une séjour en Europe et il a déjà décliné l'invitation

voir LÉVESQUE en A 2

TRAFIC DE COCAÏNE: Vingt-cinq personnes sont arrêtées au cours d'une vaste opération policière

SAINT-JÉRÔME — Michel Cotroni, le fils du célèbre Frank Cotroni et un dénommé Claude Faber, identifié par la police comme étant le bras droit de Frank Cotroni, figurent parmi la liste des 25 personnes arrêtées hier par la Sûreté du Québec, lors d'une vaste opération policière qui a amené les agents à perquisitionner tant à Montréal que dans différentes villes des Laurentides.

RAYMOND GERVAIS

Le but de cette gigantesque opération: porter un dur coup aux caïds qui font le commerce de la drogue, plus particulièrement de la cocaïne. Cette razzia policière porte le nom de « Bar » et s'inscrit dans le cadre du projet « Snow » de la SQ qui vise à restreindre le commerce de la cocaïne au Québec.

De bonne source, LA PRESSE a appris que cette enquête policière avait débuté peu de temps après le meurtre de Peter Frank « Dewney » Ryan, abattu de plusieurs balles au mois de novembre dernier dans un motel de la métropole.

D'après la police, Ryan jouait un rôle de premier plan dans l'importation au Canada d'importantes quantités de drogue et

tous les endroits perquisitionnés hier matin ont un rapport avec le commerce de drogue que Ryan possédait.

Plusieurs des personnes appréhendées l'ont été après avoir transigé avec un agent secret de la SQ. Une d'entre elles a d'ailleurs été arrêtée après avoir négocié la vente de stupéfiants à quatre reprises avec le même policier.

Cotroni

Michel Cotroni, âgé d'une trentaine d'années, a été arrêté à son domicile du 6865 de la rue Beau-bien à Montréal en possession de 20 grammes de cocaïne. Il devra faire face à des accusations de possession et de trafic de stupéfiants.

Michael Johnston, un ami de longue date de Fred Griffith, dont le nom fit surface lors de l'enquête de la CECO sur le gang des frères Mattick, a également été arrêté ayant une arme en sa possession et de la drogue.

Au moins 13 autres personnes sont toujours recherchées par la police dans le cadre de cette opération, dont Allan Ross, identifié par Yves « Apaches » Trudeau lors de l'enquête du coroner Fal-lardeau sur les Hell's Angels, comme étant celui qui avait versé une somme de \$200 000 à

voir OPÉRATION en A 2



Quelque 200 policiers de la SQ à la recherche de cocaïne, ont effectué pas moins de 51 perquisitions tôt hier matin et arrêté 25 personnes.

Photo Jean Goupil, LA PRESSE

Le taux d'escompte à son plus bas niveau depuis sept ans

À 9 p. cent depuis hier, le taux d'escompte de la Banque du Canada est maintenant à son plus bas niveau depuis plus de sept ans, soit depuis le 26 juillet 1978, date à laquelle il était également à neuf p. cent.

ANDRÉ CHÉNIER

Mais si, en temps normal, une diminution de 31 centièmes du taux-directeur de la banque centrale aurait suffi pour entraîner une baisse des autres taux d'intérêt - le taux d'escompte était à 9,31 p. cent la semaine dernière - les analystes sont portés à croire que les institutions financières vont attendre cette fois des indications plus précises sur ce qu'il adviendra du dollar US, de la masse monétaire en circulation aux USA et de l'énorme déficit budgétaire des États-Unis, qui s'élève à plus de \$200 milliards.

L'entente intervenue en fin de semaine dernière entre les ministres des Finances des États-Unis et de quatre autres pays industrialisés pour amener une dépréciation de la devise US a eu des effets immédiats au début de la semaine. Les autres devises fortes, y compris le dollar canadien mais principalement le yen japonais, se sont renforcées.

Le dollar en baisse

Puis le dollar américain a paru se stabiliser mais, hier, il était de nouveau fortement en baisse, particulièrement contre le yen. Le bruit a couru que la Banque du Japon, qui désire ramener la devise japonaise à 200

voir TAUX en A 2

DÉMISSION DE M. MASSE

C'EST BIEN DÉSESPÉRÉ DES POLITICIENS PROPRES, MAIS VOUS SAVEZ, LE FROMAGE D'AUJOURD'HUI, IL EST ASEPTIQUE... SANS GOUT ET SANS ODEUR!



SOMMAIRE

Annonces classées: B 10 et B 11, C 6 à C 10

Arts et spectacles — Informations: C 1 à C 3 — Cinéma: C 3 à C 5

Carrières et professions: B 2

Décès, naissances, etc.: C 11

Économie: B 1 à B 7

Êtes-vous observateur: B 10

FEUILLETON: B 11

Horscope: C 8

Le monde: B 8

Météo: A 2

Mots croisés: C 9

Mot mystère: C 7

Qui faire aujourd'hui: C 4

Tribune libre: A 7

TABLOÏD SPORTS

Bandes dessinées: 12 et 13

Mots croisés: 19

7 3/4%

(90 à 119 jours)

Intérêt à l'échéance

DÉPÔT GARANTI **TRUST GÉNÉRAL**

☐ sécurité du capital ☐ taux d'intérêt garanti ☑ choix dans le paiement des intérêts

☐ taux d'intérêt plus élevé ☐ des intérêts composés annuellement ☑ aucun coût

SUCCURSALES: Mtl/Université: 1100, Université, 871-7200 • Mtl/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 661-8383 • Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265 • Ville Mont-Royal/Centre Rockland: Niveau 2, 341-1414 • Laval: Place du Carrefour, 882-3200 • Rivé Sud/Place Portobello: 7350, boul. Taschereau, 466-2500

CONSEILLERS: Mtl/Antoine: 352-8000 • Rivé Sud/Brossard: 462-1880 • Granby: 378-8451 • Val-d'Or: 825-6101 • Repentigny: 871-7536 • Duvernay: 067-3333

Taux Sujets à confirmation

11 1/8% 10 1/2% 9 1/4%

5 ans Int. an 3 ans Int. an 15 mois Int. à l'échéance

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôt du Québec.



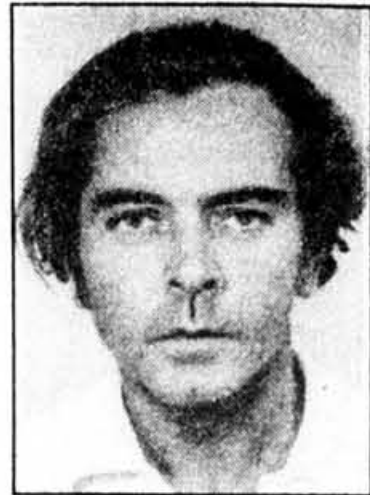
Michel Cotroni, le fils de Frank Cotroni.



Claude Faber
photos Jean Goupil, LA PRESSE



Allan Ross (recherché)



Michael Johnston

OPÉRATION

SUITE DE LA PAGE A 1

lui-même et à Michel Blass pour placer une bombe qui avait fait trois morts dans un appartement d'une tour d'habitations du boulevard Maisonneuve l'hiver dernier.

Même si l'opération policière n'a pas rapporté les fruits escomptés au niveau de la collecte de la drogue, le lieutenant Gilles Sicotte de la section des moeurs de la SQ se dit quand même satisfait des résultats. M. Sicotte a tenu à préciser que 17 des 25 personnes arrêtées étaient prêtes à comparaître hier après-midi à Saint-Jérôme, tandis que sept autres devraient comparaître cet après-midi.

Une kyrielle d'accusations sera portée contre ces personnes, accusations dont les principales sont: possession de drogue, trafic de stupéfiants, possession d'armes à autorisation restreinte (armes de

poing), possession d'objets volés, avoir tenu une maison de jeux, etc.

Le chien Dover de la SQ, un superbe Labrador noir spécialement dressé pour la recherche de stupéfiants, a reniflé toutes les chambres de l'hôtel Mont-Rolland dans le but d'y découvrir une cache de stupéfiants, mais aucune drogue n'y avait été dissimulée.

Saisies diverses

Les 200 policiers qui ont participé aux descentes ont effectué neuf saisies de stupéfiants, récoltant près de 60 grammes de cocaïne. Des plants de marijuana ont aussi été saisis. De l'argent pour une valeur de \$50 000, trois revolvers, un fusil de calibre .12 tronçonné, un « zip gun », arme en forme de stylo, ainsi que quatre machines à boules, ont été confisqués par les limiers.

L'enquête dans cette affaire se poursuit et d'autres arrestations sont à prévoir.

LÉVESQUE

SUITE DE LA PAGE A 1

que lui avaient faite des stations de radio de commenter l'issue du scrutin. M. Landry, on s'en souvient, avait été le premier candidat à se lancer dans la course à la succession de René Lévesque et il s'en était retiré le 16 août.

Par ailleurs, tout indique que si Pierre Marc Johnson l'emporte dès le premier tour de scrutin dimanche, la « passation des pouvoirs » pourrait se faire dès mercredi prochain 2 octobre. Après, bien sûr, son assermentation comme premier ministre du Québec par le lieutenant-gouverneur du Québec, M. Gilles Lamontagne.

DEMAIN

dans LA PRESSE

■ **LE DÉPART DES NAVETTES:** Vous rêvez depuis des années de voir le lancement d'une navette spatiale autrement que par l'intermédiaire du poste de télévision. Notre collaborateur Claude Lafleur nous dit comment on peut s'y prendre pour assister au départ d'une navette au Kennedy Space Center, en Floride. Il donne également la liste officielle des départs des prochaines missions. Dans le cahier « Vacances-Voyage ».

■ **LE DR JACQUES GENEST:** Pierre Vincent a longuement interviewé l'ancien directeur de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, le docteur Jacques Genest, à l'occasion d'un symposium organisé cette semaine en son honneur au lac Masson. Dans celle-ci, l'éminent chercheur redit sa foi dans la nécessité de la recherche. Il affirme également que la mise au rancart des médecins au profit des technocrates explique dans une large mesure les faiblesses notre système de santé. Dans la page « Sciences et techniques ».

La Quotidienne Tirage d'hier

à trois chiffres 880

à quatre chiffres 9431

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 10° Max.: 18°
NUA, AVEC AVERSES, VENTS
MODÉRÉS PAR MOMENTS
DEMAIN: DÉGAGEMENT



Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	5	12	Nua., aver.
Outaouais	10	18	Nua., aver.
Laurentides	10	16	Nua., aver.
Cantons de l'Est	10	18	Nua., aver.
Mauricie	5	14	Averses
Québec	5	16	Nua., aver.
Lac-Saint-Jean	5	14	Averses
Bas-Saint-Jean	5	15	Nua., aver.
Côte-Nord	4	15	Nua., aver.
Bas-Caraïbe	2	15	Nua., aver.
Saguenay	2	15	Nua., aver.

États-Unis	Min.	Max.	Aujourd'hui		
Boston	17	21	N.-Orléans	21	27
Chicago	6	21	Pittsburgh	4	10
Los Angeles	2	16	S. Francisco	12	26
Miami	23	31	Washington		
New York	14	24	Dallas	19	27

les capitales	Min.	Max.	Aujourd'hui		
Amsterdam	14	19	Madrid	13	28
Athènes	18	31	Moscou	2	10
Acapulco			Mexico		
Berlin			Oslo	0	13
Bruxelles	9	21	Paris	14	24
Buenos Aires	11	19	Rome	13	22
Copenhague	2	13	Stockholm	10	23
Copenhague	10	26	Stockholm	3	11
Hong Kong	24	29	Tokyo	19	27
Le Caire	21	33	Trinidad	27	
Lisbonne	17	28	Vienne	13	25
Londres	14	26			

Gloria provoque un exode massif sur la côte atlantique

■ **MOREHEAD CITY, Caroline du Nord** (d'après AP, UPI, AFP) — Des milliers de personnes ont évacué hier les villages côtiers de Caroline du Nord, devant l'arrivée imminente de l'ouragan Gloria, considéré comme l'un des cyclones les plus violents à se manifester dans l'Atlantique depuis le début du siècle.

À 18 h, l'œil de la tempête se trouvait à 300 km au sud de Cap Hatteras. L'ouragan, qui est alimenté par des vents atteignant 200 km/h, se déplaçait vers le nord-ouest à 25 km/h. Il avait alors légèrement dévié de sa route initiale vers le nord, forçant les services d'urgence des États côtiers, des Carolines jusqu'à la Nouvelle-Angleterre, à alerter la population.

En fin d'après-midi, 20 000 personnes avaient quitté la côte de Caroline du Nord, se dirigeant vers l'intérieur, et des embouteillages monstres étaient signalés sur les routes.

Quant aux résidents qui avaient décidé de demeurer sur place, ils s'affairaient à se procurer les provisions nécessaires pour soutenir un siège de plusieurs jours. Les commerçants amoncelaient des sacs de sable devant leurs magasins pour

tenter de prévenir les inondations.

État d'alerte

Les gouverneurs de Caroline du Nord, de Virginie, du Maryland, du Delaware, de l'État de New York et du New Jersey ont tous placé la Garde nationale en état d'alerte. Les écoles ont été fermées dans les localités côtières et des abris d'urgence ont été aménagés par les soins de la Croix-Rouge.

Les autorités craignaient par dessus tout que des millions d'habitants du New Jersey, de l'État de New York et de la Nouvelle-Angleterre, qui n'avaient jamais encore éprouvé la force terrifiante d'un ouragan de cette ampleur, ne fassent fi des avertissements et omettent de se préparer à subir l'assaut de la tempête.

« Je crains que cette ignorance ne nous coûte cher un de ces jours, si les gens s'obstinent à sous-estimer l'énorme puissance d'un ouragan », a déclaré Samuel Speck, de la Régie fédérale d'urgence, à Washington.

À New York, des mesures de première alerte ont été prises par les autorités, qui estiment qu'il y a 25 pour cent de chances que l'ouragan passe à moins de 110 km de la ville.

« Je pense que les gens qui se risqueront à circuler en voiture dans les rues de New York demain devraient subir un examen mental », a déclaré le maire Edward Koch.

À Atlantic City, en dépit des avertissements répétés des services météorologiques, les joueurs invétérés continuaient d'envahir les onze casinos de la ville, dont neuf sont situés au bord de l'océan.

« Je ne m'inquiète pas encore », a déclaré Martin Den Bleyker, 60 ans, qui était arrivé à Atlantic City en autobus au début de la

journée. « Je ne commencerai à m'inquiéter que lorsque l'ouragan sera arrivé... »

Gloria, qui a pris naissance près des côtes des îles du Cap-Vert, au large de l'Afrique, est considéré comme étant de force 3 à 4 sur une échelle allant jusqu'à 5. On le compare au cyclone qui avait coûté la vie à 600 personnes en Nouvelle-Angleterre en 1938.

Le dernier ouragan de cette violence à avoir frappé les États-Unis, Camille, avait fait 260 morts et causé pour \$4 milliards de dommages au Mississippi et en Louisiane en 1969.

Deux séismes perturbent le Chili et la Nouvelle-Zélande

■ **SANTIAGO DU CHILI** (AFP) — Un tremblement de terre a secoué le centre du Chili hier matin, provoquant la panique à Santiago mais sans faire de victimes et de dégâts matériels importants, selon les premières informations.

Dans la capitale chilienne, le séisme avait une magnitude de 4 degrés sur l'échelle de Mercalli (graduée de un à 12), et une intensité de 5 degrés dans les villes

de Valparaiso et Vina del Mar (140 km à l'ouest de Santiago), ont déclaré à l'AFP des membres de l'Institut sismologique de l'Université du Chili.

Un autre séisme a aussi été enregistré hier, cette fois dans le Pacifique-Sud, l'épicentre se situant à 500 km environ au nord-est de la Nouvelle-Zélande.

On ne signalait hier matin aucun dégât, selon la police.

Yvette Brind'Amour, le cardinal Léger et Bernard Lamarre sont Grands Montréalais

■ **L'Académie des Grands Montréalais** vient de dévoiler les noms des trois personnalités choisies cette année pour leur valeur, leur contribution exceptionnelle et leur rayonnement. Il s'agit de Mme Yvette Brind'Amour, de Son Eminence le cardinal Paul-Émile Léger et de M. Bernard Lamarre.

Les trois lauréats recevront honneur et témoignage à l'occasion du Gala de l'Académie des Grands Montréalais qui aura lieu à l'hôtel Reine-Elizabeth, le 24 octobre prochain, sous le patronage d'honneur du lieutenant-gouver-

neur du Québec, l'honorable Gilles Lamontagne.

Mme Yvette Brind'Amour, grande dame du théâtre, contribue depuis 35 ans à l'éclat et à l'essor du théâtre à Montréal. Comédienne, metteuse en scène, cofondatrice et directrice artistique du théâtre du Rideau Vert, Mme Brind'Amour est « un pilier du monde artistique au Québec », souligne l'Académie.

Le cardinal Paul-Émile Léger, personnalité religieuse mondiale, fut à la tête de l'archidiocèse de Montréal de 1950 à 1967, année où

il a décidé d'entreprendre sa mission de secours dans les pays du Tiers-monde, construisant écoles, hôpitaux et dispensaires. Fondateur de plusieurs œuvres, le cardinal Léger poursuit, à 82 ans, son apostolat exemplaire.

Connu pour être l'un des grands artisans du progrès économique des dernières années à Montréal, M. Bernard Lamarre est ingénieur et président-directeur général de la firme de génie-conseil Lavalin Inc., qui emploie 5 000 personnes. M. Lamarre est aussi président du Musée des beaux-arts de Montréal.

Rappelons que l'Académie des Grands Montréalais fut créée l'an passé par le Canadien National et la Chambre de commerce de Montréal pour maintenir la tradition lancée en 1978 par l'hôtel Le Reine-Elizabeth qui, à l'occasion de son 20e anniversaire, a conféré le titre de Grand Montréalais à 20 personnes, en reconnaissance de services rendus à la ville. Par la suite, chaque année, de 1979 à 1982, cinq personnes étaient nommées et fêtées lors du gala annuel des Grands Montréalais.



Prix de l'excellence touristique à Gérard Delage

Au cours d'un grand gala qui a eu lieu hier soir au Palais des congrès de Montréal, le ministre québécois du Tourisme, M. Marcel Léger, a dévoilé les noms des sept lauréats nationaux du concours Les grands prix du tourisme québécois, dont c'était la première édition cette année. Le prix de l'excellence touristique, pour une contribution exceptionnelle a été remporté par M. Gérard Delage (notre photo), bien connu pour son action dans le domaine touristique et gastronomique. Le prix spécial du jury pour une contribution remarquable a été attribué aux photographes montréalais Mia et Klaus Matthes. Par ailleurs, des trophées nationaux du tourisme québécois ont été remis à cinq groupes choisis parmi 82 finalistes provenant de toutes les régions du Québec. Ce sont: le Café de la grève, de Havre-Aubert, aux Îles-de-la-Madeleine, dans la catégorie accueil touristique; le Festival international de jazz de Montréal, dans la catégorie événements touristiques; le Centre touristique de la montagne coupée, de Saint-Jean-de-Matha, dans la catégorie développement touristique; le Centre Sheraton, de Montréal, dans la catégorie promotion touristique, et le Festival de montgolfières du Haut-Richelieu, dans la catégorie de l'innovation touristique.

ROY

SUITE DE LA PAGE A 1

voir par les libéraux en Ontario. Il se peut tout simplement que la « Big Blue Machine » veuille évincer Bernard Roy et ses hommes pour prendre sa place.

Si tel est le cas, ce serait un autre coup dur pour M. Mulroney au Québec. Le premier ministre se fait en effet reprocher depuis un an qu'il n'y a pas d'homme fort du Québec au sein de son cabinet. Le départ de Marcel Masse, bien connu dans les milieux d'affaires de Montréal, a déjà affaibli le pouvoir québécois à Ottawa. Le départ de Bernard Roy, sur qui retomberait bien des dossiers politiques importants, viendrait donner un dernier coup et la force du Québec reposerait désormais sur les seules épaules du premier ministre lui-même. Cela est d'autant plus plausi-

ble que parmi les noms qui circulent pour remplacer M. Roy, il n'y a aucun québécois.

Le premier ministre peut difficilement ignorer les critiques des dirigeants du Parti conservateur: il aura besoin d'eux lors de la prochaine campagne électorale et on n'est pas sans rappeler le désastre qui fut réservé à l'ancien premier ministre ontarien, Frank Miller, lorsqu'il voulut écarter la « Big Blue Machine ».

Pour le moment, ces hommes se serrent les coudes autour de Marcel Masse lui-même. Ils se sont assurés que l'ancien ministre sera parmi eux samedi prochain à leur tournoi annuel de tennis, de même que le ministre Michel Côté, de Québec, et plusieurs chefs de cabinet.

De plus, M. Masse sera l'invité vedette d'un dîner de gala organisé au Albany club. Ce dîner avait cependant été organisé longtemps avant sa démission.

Les proches de Marcel Masse affirment qu'il pourrait revenir au cabinet d'ici trois ou quatre semaines. D'autres en doutent étant donné la nature de l'accusation.

M. Masse a passé la soirée de mercredi avec quelques proches collaborateurs et amis. Il s'est retiré depuis à Saint-Donat. Il aurait confié à ses proches qu'il a signé son rapport concernant les dépenses d'élection « les yeux fermés ». Le rapport constitue une déclaration assermentée l'engageant « au meilleur de sa connaissance et croyance ».

Même des sources proches du Parti libéral estiment que la loi est formulée de telle façon qu'il est assez facile à un candidat de prouver sa bonne foi. Il n'en irait pas de même de son agent officiel, Jean Morrisette, qui a incidemment disparu de la circulation à Thetford depuis mardi dernier.

TAUX

SUITE DE LA PAGE A 1

ou 210 yens au dollar américain, avait vendu pour \$1 milliard de dollars US au cours de la journée. La monnaie américaine a clôturé à 219,50 yens, comparativement à 227,40 yens la veille et à 8,12 francs, comparativement à 8,19 francs mercredi.

Ce que les cambistes se demandent maintenant c'est « est-ce que ça va durer? » Par leurs interventions sur les marchés mondiaux des devises, a déclaré Ben Bestrin, premier économiste de la Banque de commerce canadienne impériale, des banques centrales et des gouvernements d'outre-mer, ainsi que le gouvernement des USA, ont démontré qu'ils voulaient vraiment faire baisser le cours du dollar américain.

Cela a donné au dollar canadien suffisamment de force pour que la Banque du Canada puisse saisir l'occasion qu'elle attendait depuis longtemps, celle de s'offrir une politique monétaire flexible, axée sur des taux d'intérêt aussi bas que possible et sur un dollar canadien stable.

La devise canadienne a cependant fermé hier à 73,37 cents (US), en baisse de 29 centimes, ne pouvant maintenir ses gains des derniers jours.

« À mon avis, et bien que des institutions financières aient relevé récemment certains de leurs taux d'intérêt sur prêts ou abaissé l'intérêt qu'elles payent sur dépôts, j'ai l'impression que ces institutions vont maintenant attendre de mieux connaître ce qui va se passer outre-frontière avant de réduire ou majorer de nouveau leurs taux », a dit à LA PRESSE Georges Saba, du Montreal Trust.

La Réserve fédérale des États-Unis va-t-elle, elle aussi, abaisser son taux d'escompte? Les statistiques sur la masse monétaire en circulation aux USA sont sorties hier et sont rassurantes, car elle a baissé de \$3,3 milliards cette semaine. Je crois que la réaction première du début de la semaine était un peu prématurée. Une autre indication pourrait venir du Fonds monétaire international (FMI) qui siège la semaine prochaine en Corée du sud.

« Par-dessus tout, ajoute M. Saba, les Américains ont toujours un gros déficit budgétaire qu'ils ne peuvent éponger sans des taux d'intérêt alléchants pour l'investisseur. Un retrait des devises d'investissement ne va pas les aider. Ça ne sera pas facile de renverser la vapeur si rapidement, ça peut prendre du temps. »

C'est pourquoi M. Saba et d'autres économistes sont portés à croire que, pour un certain temps, le taux de base des banques (à 10,25 p. cent) et les autres taux d'intérêt vont rester stables.

Coeur et poumons transplantés en même temps au Royal Vic

Une équipe chirurgicale de l'hôpital Royal Victoria a pratiqué une transplantation cardiaque et pulmonaire chez une femme de 28 ans.

C'est la première fois au Québec que l'on réalise une telle transplantation. La délicate intervention chirurgicale a duré cinq heures et demie et a été réussie. L'état de la patiente est critique mais stable. À la demande de la famille, l'hôpital ne peut dévoiler le nom de la patiente.

Dans un communiqué émis peu après l'opération, un porte-parole de l'hôpital Royal Victoria rappelle que cette greffe fait partie d'un programme de transplantations très actif à cet hôpital montréalais. En effet, sept transplantations cardiaques ont été exécutées depuis le mois de janvier et tous les receveurs se portent bien. De plus, des centaines de transplantations rénales ont également été pratiquées, ainsi que des greffes de la cornée, du thymus et de la moelle osseuse.

D'autres accusations contre le chef des Hell's

Condamné mardi à six mois de prison pour son refus de témoigner devant le coroner Jean-B. Falardeau, Régent Lessard, représenté comme le chef des Hell's Angels de Sorel et le « maître de cérémonie » lors de la tuerie de Lennoxville, devra subir son procès sous dix autres accusations.

C'est ce qu'a décidé hier le juge Jean Sirois, après avoir entendu les circonstances dans lesquelles le prévenu avait été appréhendé, le 1er septembre, à l'intersection Atwater et Notre-Dame.

Il conduisait une moto volée sur laquelle se trouvait également Richard Mayrand. Les deux hommes étaient en possession d'un Colt avec silencieux, d'un Magnum 357 et d'une mitraillette capable de cracher 400 projectiles à la minute.

Gobe-sous: 29 bars visités par la police

La police de la CUM veut éliminer du territoire les appareils à sous installés dans les endroits publics, notamment dans les bars, brasseries et tavernes.

L'opération « Nevada » s'est poursuivie mercredi soir dans le secteur ouest de la métropole. Vingt-neuf établissements ont été visités par l'escouade de la moralité dans les villes de Verdun, LaSalle, Lachine, Dorval, Pierrefonds, Pointe-Claire et Saint-Laurent.

Des accusations seront portées incessamment contre les tenanciers des lieux visités. Les appareils sont programmés pour distribuer des parties gratuites aux joueurs, mais au rythme choisi par les propriétaires.

Un cadavre à l'aéroport de Mirabel

Un homme battu à mort, probablement à coups de hache, a été retrouvé dans le coffre d'une voiture stationnée à l'aéroport de Mirabel. La victime, un homme dans la trentaine, n'avait pas été identifiée hier soir. Le corps avait été ficelé et dissimulé dans un sac de couchage.

UN ANGLE DE DÉNEIGEMENT PLUTÔT QU'UN SYSTÈME DE RÉCHAUFFEMENT DE LA TOILE

En acier, le mât du Stade olympique grimpera de huit mètres par mois

Deux nouvelles d'importance dans le dossier du parachèvement du Stade olympique: d'abord, la structure de béton que l'architecte Taillibert

FRANÇOIS FOREST

avait prévue pour l'érection du mât est remplacée par une structure d'acier, plus légère, qui rendra inutile le recours à un appui central; ensuite, la firme Socodex-Lavalin élimine le système prévu de fonte de la neige sur la toile qui servira de toit au stade.

L'annonce de la substitution du béton par de l'acier réduira le calendrier de construction du mât d'une année environ. Une fois érigé (le 1er mai 87, le stade sera complète dans son entier), le mât aura une hauteur comparable à un édifice de 55 étages avec un

angle d'inclinaison de 45 degrés (la Tour de Pise a une inclinaison de cinq degrés) dans la partie la plus élevée.

Les aires sportives du mât compteront cinq niveaux de cette structure qui sera, en stature, comparable à la Place Ville-Marie. Les 11 autres étages seront réservés à des bureaux, le dernier niveau devant abriter un belvédère fenestré sur trois faces, auquel le visiteur pourra accéder par un funiculaire extérieur qui longera la partie dorsale du mât.

Cet élévateur pourra transporter 960 passagers à l'heure (durée du parcours, 2 minutes) et 400 passagers pourront en tout temps de l'année avoir accès au belvédère d'où l'on pourra voir jusqu'à 80 km à la ronde. À la

gare du belvédère, le visiteur se retrouvera à 180 mètres du sol.

La toile

C'est par une expertise tout à fait québécoise que le groupe Lavalin a résolu le problème de la fonte de neige sur la toile qui couvrira le stade. Le projet Taillibert prévoyait un système de fonte de neige par réchauffement de la toile.

Lavalin a décidé qu'il ne saurait en être question et a mis au point, grâce au renforcement du système de suspension des 25 pignons (chapeaux) qui soutiendront la toile, « un angle de déneigement », si l'on peut s'exprimer ainsi, qui permettra au surplus de neige de tomber le long d'une pente.

En cas de tempête de verglas, les préposés pourront relâcher

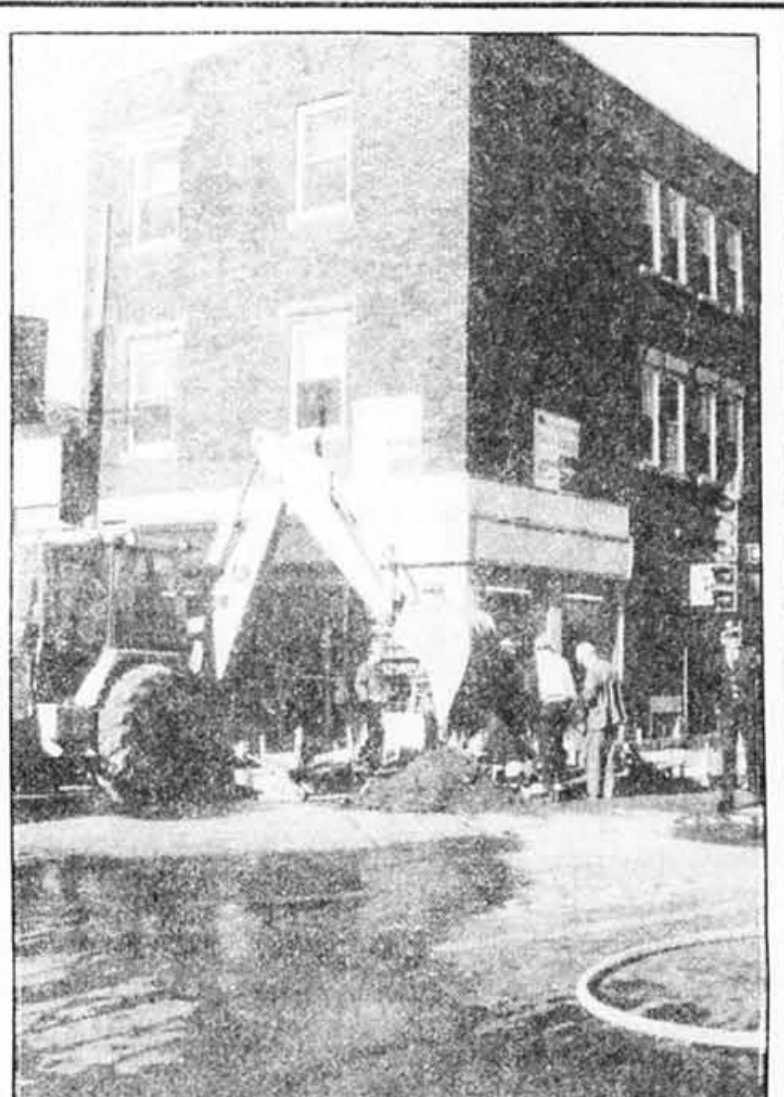
les câbles des pignons, ce qui aura pour effet de secouer la toile et de la débarrasser de la couche de glace.

Le système original de fonte de neige était trop particulier, a expliqué à LA PRESSE Vincent Corriveau, président de Socodex. Que serait-il arrivé en cas de panne, de brisure? Nous avons affaire, ne l'oublions pas, à une toile qui pèse 50 tonnes.

Cette toile, garantie pour 15 ans et qui pourrait éventuellement être remplacée par un autre matériau après usage, pourra être relevée ou déployée en 45 minutes. Elle demeurera en position fermée d'octobre à avril. Une seconde toile (manufacturée en Allemagne) sera placée sous le toit afin d'améliorer l'isolation thermique et les performances acoustiques du stade.

La firme Lavalin explique que les travaux, ainsi qu'il était prévu, ont commencé le 17 septembre alors que le premier caisson (11 tonnes) fabriqué par Marine Industrie à Rimouski, a été mis en place. Dès l'automne, les travaux prendront leur rythme de croisière: chaque mois, l'ouvrage devrait s'élever de sept ou huit mètres additionnels jusqu'à sa pleine hauteur (189 mètres) qui sera probablement atteinte avant la fin de l'année prochain.

Suivra au cours de l'hiver 86-87 l'installation des câbles et du système de levage du toit mobile. Les travaux d'assemblage, de découpage et de couture de la toile pour lesquels Socodex a fait fabriquer spécialement au Japon des machines à 15 points de couture simultanés, débuteront en janvier 86 et devraient être complétés en un an. Le budget est toujours le même, avec les 120 millions votés, et 90 p. cent des sous-traitants ont été accordés à des firmes québécoises. Au plus fort des travaux, 200 ouvriers y travailleront.



photos Réal Saint-Jean, LA PRESSE

Une fuite de gaz rapidement colmatée

Un opérateur d'excavatrice a accidentellement perforé une conduite de gaz, hier matin, à l'angle des rues Beaudry et Ontario, dans l'est de Montréal. Les locataires d'un édifice et un restaurateur ont dû quitter les lieux pour quelques minutes en raison du risque d'explosion. Les spécialistes de Gaz Métropolitain ont cependant tôt fait de rassurer les gens du secteur et de réparer la conduite.

Un concessionnaire de La Ronde conteste l'AMARC et ses méthodes

Un important concessionnaire de jeux et manèges à La Ronde conteste en cour non seulement la façon de procéder de l'AMARC dans l'attribution de contrats, mais aussi l'existence même de l'AMARC comme entité.

MARIANE FAVREAU

Vendredi dernier, le juge Marcel Belliveau a accordé une injonction provisoire à ce concessionnaire, M. Donald Berman, représenté par Me Emile Colas. Aujourd'hui, on demande que l'injonction soit prolongée jusqu'à ce que l'affaire puisse être plaidée sur le fond, en novembre.

C'est que l'AMARC avait mis M. Berman en demeure de sortir ses jeux et son équipement de La Ronde avant mardi, 24 septembre. Par ses compagnies Les Jouteurs feuillu d'érable et Loisirs extérieurs du Québec, il administrait l'été dernier 21 jeux et cinq manèges à La Ronde. Sur la base de contrats annuels, il est concessionnaire, au parc d'amusement,

depuis l'Expo 67; depuis 1983, avec des contrats de deux et trois ans.

Cette affaire met en cause non seulement l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle, qui administre La Ronde, mais également la Ville de Montréal dont l'AMARC est une émanation. Elle survient après que des critiques se soient élevées contre la façon dont l'AMARC accorde de lucratives contrats à des entreprises de son choix.

L'affaire actuelle met également en cause les compagnies Concessions Québec P.B. et 138440 Canada Inc, toutes deux ayant rapport avec M. Tewfik Saleh qui a obtenu le contrat que convoitait M. Berman.

C'est que M. Berman a finalement perdu ses concessions de La Ronde au moment où l'AMARC décidait, l'automne dernier, d'accorder des contrats à long terme (10 ans) pour les concessions des jeux et manèges.

Dans les documents déposés en cour, M. Berman prétend que l'AMARC a montré sa soumission

à d'autres concurrents pour leur permettre de modifier leur offre. Des affidavits d'autres soumissionnaires soutiennent cette affirmation. L'AMARC nie cette allégation et les suivantes.

M. Berman conteste donc en cour la façon dont il a été évincé de La Ronde, pour les années à venir, la façon dont le contrat a été octroyé à son détriment (des affidavits rapportent des propos et irrégularités de la part de l'AMARC pour se débarrasser de M. Berman).

Les faits allégués dans la requête font état de négociations d'abord entreprises entre l'AMARC et M. Berman pour ce contrat et, concurrentement, de soumissions sur invitation dont la date limite semble varier, puis finalement de l'octroi du contrat à un ancien exploitant du Parc Belmont, M. Saleh. La requête allégué qu'il n'était même pas soumissionnaire à la date limite.

Cette histoire a fait suffisamment de bruit chez les administrateurs de l'AMARC et de la Ville pour que le maire en soit

saisi et que le vérificateur soit appelé à se pencher sur la question. Il existait deux rapports sur le sujet dont on demande la production devant le tribunal.

Dans son rapport annuel déposé la semaine dernière, le vérificateur signale au sujet de ce contrat: «Aucun document officiel ne fixe la date limite pour le dépôt des offres. Trois des cinq soumissionnaires ont été appelés à fournir des précisions additionnelles... La directive interne relative aux appels d'offres sur invitation n'a été suivie que partiellement par la direction.»

De son côté, l'AMARC disait avoir pris sa décision «après avoir reçu un avis favorable de son conseiller juridique quant au processus de sélection utilisé.»

En plus de demander l'annulation du contrat litigieux, M. Berman demande de déclarer nulle la charte de l'AMARC, «la Ville n'ayant pas l'autorité voulue pour créer une corporation paramunicipale en vue de l'utiliser pour tenter de contourner la loi».

Un père détenu après la mort violente de sa fille

Un père de famille de 26 ans, Michel Taillefer, de Valleyfield, est détenu relativement à la mort violente de sa fille de 9 ans, Anick, décédée à la suite d'une fessée, le 28 août dernier. Les parents de la fillette avaient tenté de faire croire à la police que l'enfant avait fait une chute dans la grange.

ANDRÉ PÉPIN

Cet horrible drame familial, qui s'ajoute à la série de morts violentes d'enfants, est survenu tôt le matin du 28 août. Michel Taillefer aurait voulu corriger son enfant qui tardait à faire sortir le chien. L'enfant refusait par ailleurs de mettre de l'ordre dans sa chambre.

Anick, selon les renseignements obtenus par LA PRESSE auprès de la Sûreté du Québec, se trouvait à l'étage et flânait malgré les avertissements de son père. Ce dernier serait monté la rejoindre pour lui administrer une fessée, aurait fait tomber l'enfant sur des madiers qui se trouvaient dans sa chambre. Une commotion cérébrale aurait causé sa mort.

Pris de panique, le père lui aurait immédiatement appliqué des serviettes froides sur la tête pour ensuite alerter la mère qui se trouvait au travail. Il aurait par la suite demandé une ambulance.

Après le départ de l'enfant, il a alerté la SQ. Rongé de remords et conscient de la gravité de la situation, Taillefer a tenté de faire croire aux enquêteurs que la fillette était tombée d'une échelle en jouant dans la grange.

Peu convaincus de la version livrée par le père, les enquêteurs ont poursuivi leur travail pour procéder de nouveau à un interrogatoire au cours duquel Taillefer a tout raconté, en expliquant que la panique l'avait envahi après le drame.

Il a comparu brièvement hier devant le coroner Maurice Laniel qui a fixé au 30 septembre la tenue d'une enquête publique. Ce ne sera qu'à la fin de cette procédure que l'on saura si des accusations seront portées contre Taillefer. L'enquête se poursuit par ailleurs pour déterminer le rôle exact joué par la mère dans ce drame.

Des accusations de meurtre à différents degrés ou de négligence criminelle pourraient être portées si le coroner décide que la mort a été causée par un acte violent avec responsabilité criminelle.

Les Taillefer sont les parents d'une autre fillette de 6 ans.

LE CAHIER SPECIAL

LE PATRIMOINE

NE MANQUEZ PAS SAMEDI DANS **la presse** plus

Célébrons notre patrimoine
Celebrate Canada's Heritage
1885-1985

L'année 1985 marque le centenaire de la conservation du patrimoine au Canada. Le cahier fait un tour d'horizon de ce qui se fait au pays à cette occasion et présente des gens qui ont apporté une contribution particulière à la conservation du patrimoine québécois.

LE SOMMET DES PAYS FRANCOPHONES « Entre Ottawa et Québec, tout l'essentiel est réglé »

— RENÉ LÉVESQUE

■ **QUEBEC** — Maintenant que le statut minimal de pays participant à un éventuel sommet francophone semble pratiquement réglé avec Ottawa, il revient à la France d'établir l'ordre du jour à partir duquel se clarifieront le rôle et la visibilité réservés au Québec.

RUDY LE COURS de la Presse canadienne

C'est en substance le tableau brossé par le premier ministre René Lévesque au cours d'une entrevue, accordée mardi à la Presse canadienne, et portant sur l'avenir du français et sur la place du Québec dans la francophonie.

« Le mot "sommet", ça peut contenir bien des choses, note M. Lévesque. C'est au moment où on aura un projet d'ordre du jour qu'on pourra finaliser le tout entre Ottawa et Québec. »

M. Lévesque rappelle d'ailleurs que le nouvel ambassadeur canadien à Paris, M. Lucien Bouchard, fait du sommet francophone son « gros dossier » depuis son entrée en fonction.

« Entre Ottawa et Québec, tout l'essentiel est réglé, explique M. Lévesque. Je dis bien l'essentiel : il y a encore des virgules et peut-être un peu plus que des virgules mais je dirais maintenant qu'on attend plutôt que la France, en particulier, propose un projet d'ordre du jour. »

« Le statut de pays participant me paraît un strict minimum, ajoute le premier ministre, puisque c'est ce que le Québec a déjà au sein de l'Agence de coopération culturelle et technique. »

Rôle percutant

Au delà de la participation officielle et à part entière à des rencontres internationales, M. Lévesque note que le « Québec réel » jouera un rôle « de plus en plus percutant » au sein de la francophonie sur les plans culturels, sociaux et économiques : « Je pense qu'on a des choses à recevoir mais on a de plus en plus de choses à apporter à la francophonie. »

Il mentionne, par exemple, la réputation de « meilleur orchestre de musique française au monde » que s'est bâtie l'Orchestre symphonique de Montréal et le succès commercial du roman « Le Matou » d'Yves Beauchemin dont les ventes en français seulement équivalent à 2,5 millions d'un premier tirage américain.

Et que dire de la condition féminine. « On est en avance ici même au Canada, affirme-t-il. Je pense que, tout compris, le Québec fait partie du bataillon absolument numéro un de la francophonie en ce qui concerne la condition féminine. »

Il vante enfin le « jeune bataillon » québécois d'exportateurs de biens et services : « Il n'y a pas d'équivalence, je pense, dans aucun pays francophone de taille comparable à celle du Québec. »



Le premier ministre René Lévesque salue les passants devant l'édifice de l'Assemblée nationale. Après 25 ans de vie politique, M. Lévesque tirera sa révérence dimanche. laserphoto PC

« Je ne vous rappellerai pas les micro-ordinateurs, explique avec un sourire M. Lévesque, mais il reste quand même que le français peut pénétrer dans tous les domaines de la science et des technologies et il le fait. »

« Si on veut qu'il y ait en l'an 2000 autant de francophones dans le monde et qu'ils soient pratiquants comme francophones, il faut absolument qu'on entretienne ce genre de relations bilatérales, ou multilatérales comme le Sommet », résume-t-il.

Ainsi le groupe de travail franco-québécois sur l'avenir du français revêt-il une grande importance. Il devra en effet tracer les avenues de la coopération linguistique dans les industries culturelles et dans l'informatique.

Créée à l'initiative de M. Lévesque en 1983, cette commission responsable devant les premiers ministres français et québécois doit se réunir vers la mi-novembre afin d'en arriver à un rapport de synthèse des deux parties.

Montréal reste français, ça c'est absolument fondamental. Enseignement

Abordant la question du français à l'école, M. Lévesque croit qu'on observe chez nous la même détérioration de l'enseignement qu'aux États-Unis. « Les Américains ont littéralement "décroisés" leur système d'éducation en une espèce de cafétéria, surtout au niveau secondaire. »

Il souligne qu'au Japon et en Europe, les élèves assistent à un plus grand nombre d'heures de cours et qu'ils travaillent davantage qu'au Québec. « Ici, c'est beaucoup plus fondamentalement de la paresse, reliée à une espèce d'encadrement étouffant de conventions collectives qui fait qu'on parle, qu'on placote autour de la qualité d'enseignement. Mais je vous jure que je ne la vois pas de façon éclatante dans la réalité. »

M. Lévesque ne pense pas enfin que le libre-échange entre le Canada et les États-Unis constitue une menace au français.

Il souligne que nous sommes nous aussi nord-américains et que la pénétration culturelle de l'Onclé Sam est présentement universelle. « Pour ne pas se laisser manger », pense-t-il, il faut notamment soutenir beaucoup plus des secteurs comme les arts de représentation (cinéma, théâtre, danse), grands créateurs d'emplois. « Mais qu'on ne commence pas à boycotter les autres » car « ce n'est pas en se repliant frileusement sur soi-même que ça va faire des enfants forts. »

M. Lévesque réitère que le dépanneur du coin ou le commerçant du quartier chinois ou italien ne devront pas être « crucifiés avec des règlements à n'en plus finir ». « Mais le moins important qu'il s'agit d'entreprises importantes et qui savent ce qu'elles font, moi je ne tolérerais pas ça. Enfin, je parle pour moi là... »

M. Lévesque reconnaît qu'il faut tenir compte du cas particulier des quelques municipalités anglophones à plus de 80 p. cent. « Mais sûrement pas à Montréal, le coeur métropolitain du Québec, où il faut que l'affichage continue d'être en français essentiellement. Il y a même des cas où il faudrait corriger certaines aberrations. Que le visage de

La loi 101

En ce qui concerne la situation du français au Québec et au Canada, M. Lévesque juge qu'on n'a pas les moyens de se payer des reculs le moins substantiels. Il considère que les progrès relatifs des francophones hors Québec ne devraient pas se

SELON UN SONDAGE IQOP Johnson vaincra au premier tour

■ M. Pierre Marc Johnson deviendra chef du Parti québécois au premier tour de scrutin, dimanche, s'il faut en croire un sondage IQOP réalisé entre le 18 et le 21 septembre auprès de 820 membres en règle du Parti québécois.

LOUIS FALARDEAU

Il obtiendrait 59 p. cent des voix, contre 21 p. cent à Mme Pauline Marois, 16 p. cent à M. Jean Garon, 2 p. cent à M. Guy Bertrand et 1 p. cent pour Mme Francine Lalonde et M. Luc Gagnon.

Il importe de noter que ce sondage est le premier à être fait auprès des seuls membres du PQ plutôt que de la population en général. Il devrait donc donner des résultats proches de la réalité, compte tenu de la marge d'erreur de 3,4 p. cent.

L'avance de M. Johnson n'est pas une surprise puisqu'il est considéré comme le favori depuis le début de la course et qu'il a démontré sa force au cours des 11 assemblées organisées par le PQ.

L'étonnant est plutôt que Mme Marois soit si loin de lui et qu'elle ne devienne M. Garon que par cinq points. Des sondages organisés par l'équipe Johnson, et qui n'ont jamais été rendus publics,

plaçaient Mme Marois plus près de 25 p. cent et M. Garon autour de 10 p. cent.

Le sondage IQOP révèle par ailleurs que M. Johnson mène dans toutes les régions. Il n'obtient toutefois pas la majorité absolue dans la région de Québec — mais 48 p. cent — ou M. Garon devance d'ailleurs Mme Marois par 25 à 19 p. cent.

Le ministre de la Justice se classe également premier auprès des femmes avec 48 p. cent des intentions de vote, contre 36 p. cent à Mme Marois et seulement 5 p. cent à M. Garon.

Le sondage révèle également : — 64 p. cent des péquistes veulent que l'option souverainiste demeure au programme du parti, alors que 16 p. cent préféreraient qu'elle disparaisse;

— 50 p. cent sont d'accord avec le tenue d'un référendum sur l'adhésion du Québec à la constitution canadienne;

— 55 p. cent souhaitent que le nouveau chef facilite le retour au parti des députés orthodoxes, alors que 30 p. cent s'y opposent. Même les partisans de M. Johnson souhaitent ce retour à 51 p. cent;

— 90 p. cent sont favorables au suffrage universel pour le choix du chef.

La menace de gênantes absences continue de planer sur la « soirée d'élection »

■ L'organisation de Pauline Marois a ajourné à ce matin sa décision concernant la présence de la candidate à Montréal, dimanche, pour le dévoilement des résultats de l'élection à la présidence du Parti québécois.

La réunion au sommet, hier, de l'organisation Marois a principalement porté sur l'événement de ce soir, et le temps a manqué pour mettre au point le scénario que l'on respectera dimanche. On sait que Mme Marois a fait savoir qu'elle reconstruirait ses partisans et partisans de Québec, tout en remettant en question sa présence à l'aréna Maurice-Richard.

Sur le même sujet, le camp Garon demeure pour l'instant tout aussi vague.

Hier, M. Garon a réitéré le souhait qu'un ralliement péquiste soit organisé, dimanche, dans la Vieille capitale, mais a ajouté qu'il « n'a jamais dit qu'il n'irait pas à Montréal » même si son entourage a clairement exprimé des opinions en ce sens. « Toute cette affaire a été démesurément grossie », a ajouté Jean Garon.

Enfin, chez Guy Bertrand, l'indécision règne aussi. Hier, M. Bertrand s'est dit « plus enclin à demeurer à Québec » dimanche soir, plus précisément à son comité de Sainte-Foy en compagnie de ses militants et militantes.

La menace de devoir compter avec de gênantes absences est donc toujours suspendue au-dessus de la « soirée d'élection » du PQ.

Montrez-vous en michel herbelin



En exclusivité à Montréal:
Prestigieuse
exposition de la nouvelle
collection MICHEL HERBELIN
chez C.M. Michaud
jusqu'au 28 septembre

- * Les créateurs des réputés montres Michel Herbelin vous invitent au lancement de leur toute nouvelle collection, directement de Paris, à la Bijouterie C.M. Michaud, jusqu'au 28 septembre.
- * Un événement unique vous permettant d'admirer plus de 350 modèles Michel Herbelin, dans une ambiance de grande première.
- * Conseillers et techniciens sur place.
- * Prix C.M. Michaud incomparables et service personnalisé.
- * Catalogue Michel Herbelin disponible sur place.



Michel Herbelin chez C.M. Michaud: l'événement de l'année! Jusqu'au 28 septembre.

Bijouterie C.M. Michaud
937 est, rue Bélanger, Montréal (514) 279-4527

...vous montre les étoiles de l'heure!

Deux votes sans droit

■ Une erreur d'interprétation du président d'élections pour la circonscription de Laprairie, l'ancien député Gilles Michaud, a permis à deux personnes de participer sans droit, lundi soir, au scrutin pour le choix du nouveau chef du PQ.

LOUIS FALARDEAU

M. Michaud a en effet autorisé à voter deux hommes dont le nom n'apparaissait pas sur la liste officielle du parti, mais qui avaient en mains un reçu démontrant qu'ils avaient acheté une carte de membre avant la date limite du 15 août.

Il y avait alors, au bureau de vote par anticipation, des représentants des candidats Johnson et Garon qui ne se sont pas opposés à ce qu'ils votent. Mais la représentante de ce dernier, Mme Micheline Larivée, s'est rendue compte par la suite que le procédé était irrégulier et s'en est ouvert mercredi soir à M. Michaud.

Celui-ci lui aurait répondu qu'il avait l'intention de permettre à tous les membres du PQ de voter, que leur nom apparaisse ou non sur la liste.

Mais, mis au courant de la situation hier matin, le directeur de l'organisation du PQ, M. Pierre Boileau, a immédiatement communiqué avec M. Michaud pour lui rappeler les directives données à tous les présidents d'élection.

Elles prévoient que seules les personnes dont le nom apparaît sur la liste, ou celles qui ont en mains une carte de membre en règle, peuvent voter.

Selon une porte-parole du parti, Mme Denyse Malouin, M. Michaud a manifestement, et de bonne foi, donné une interprétation trop large aux règles adoptées par le parti.

Depuis l'avènement du Sanctuaire du Mont-Royal, le travail sur le terrain est révolu. Fini. Dépassé. Les gens bien et perspicaces l'ont compris. Ce qui explique le succès que nous connaissons.

Vivre mieux est l'unique façon de se distinguer. C'est pourquoi nous insistons sur une architecture noble (d'ailleurs lauréate de grands prix). Sur un emplacement qu'on nous envie: un boisé paisible près de tout, mais niché sur la montagne. Sur des pièces vastes, aérées. Sur un ensoleillement total et des baies vitrées qui vous permettent une vue superbe sur le reste du monde. Sur des ascenseurs semi-privés: intimité oblige.

le sanctuaire du mont-royal

Accédez à un nouveau mode de vie.

CONDOMINIUMS PRIVILÉGIÉS EN BORDURE OUEST D'OUTREMONT. 8000 CHEMIN DE LAON, MONTRÉAL (514) 736-9006. DE PRÉFÉRENCE SUR RENDEZ-VOUS.

1 ch. à coucher: 1035 \$ pi car. + \$109,500 + 2 ch. à coucher: 1234 \$ pi car. + \$199,500 + 3 ch. à coucher: 1711 \$ pi car. + \$182,000 + Penthouse: 2238 \$ pi car. + \$249,000 +

À LA VEILLE DES NÉGOCIATIONS DU SECTEUR PUBLIC

La guerre des mots éclate entre les centrales syndicales

POINTE-AU-PIC — La guerre des mots a repris de plus belle entre les centrales syndicales à la veille des négociations du secteur public.

ANDRÉ NOËL
envoyé spécial de LA PRESSE

Le président de la Centrale de l'enseignement du Québec, Yvon Charbonneau, a accusé hier le président de la Confédération des syndicats nationaux, Gerald Larose, de vouloir « excommunier » les autres centrales.

Les premières escarmouches ont éclaté mardi, au conseil confédéral de la CSN. M. Larose s'en est d'abord pris à « l' "assujettissement" de la FTQ (Fédération des travailleurs du Québec) face au gouvernement ».

Puis il a violemment dénigré le projet de la CEQ de former une centrale du secteur public avec des syndicats non-affiliés, comme ceux des infirmières, des professeurs d'université et des professionnels du gouvernement.

« Ce projet est non seulement malsain, mais pervers pour l'unité de la classe ouvrière », a lancé M. Larose.

M. Charbonneau a vivement réagi hier lors de l'ouverture du conseil général de la CEQ, qui réunit 250 délégués au Manoir Richelieu, à Pointe-au-Pic, jusqu'à demain soir.

« À force d'excommunier tout le monde, a-t-il dit, il n'est pas étonnant que le président de la centrale en question (M. Larose) se retrouve de plus en plus seul, de plus en plus isolé entre les murs de sa cathédrale. »

La rumeur voulant que le président de la CSN ait déjà porté la soutane, a sauté n'a pu retenir ses rires quand M. Charbonneau a multiplié les allusions religieuses.

« Quand on traite ainsi ses amis et ses alliés historiques, a-t-il poursuivi, pas étonnant qu'on se retrouve tout seul dans la lecture de son bréviaire ou de son encyclopédie rosam ad nauseam ! »

« Est-ce le stress de la fonction ? Est-ce la fatigue d'un tempérament mal dominé ? », s'est demandé M. Charbonneau, en invitant M. Larose à venir célébrer le 50^e anniversaire de la CEQ dans Charlevoix.

« Il pourra ainsi en profiter pour respirer un peu d'air pur,

hummer un peu de sel marin, ce qui lui permettrait en retour de mieux parfumer à l'avenir l'atmosphère de nos relations inter-centrales. »

Front commun souhaité

Plus sérieux, le président de la CEQ a dit qu'il souhaitait la renaissance du front commun des 300 000 syndiqués du secteur public, dont les conventions collectives expirent pour la plupart le 31 décembre.

M. Larose avait émis des doutes, mardi, sur la création de ce cinquième front commun depuis 1968. Les dirigeants des trois centrales se recontraient en octobre pour discuter des modalités d'une éventuelle coalition pour affronter le gouvernement.

M. Charbonneau a dit que le front commun dépendrait d'une entente sur les demandes salariales.

Il a présenté au conseil général un plan d'action axé sur la négociation.

« Nous allons entreprendre une négociation charnière à travers laquelle il s'agit de remonter l'escalier d'au moins une marche, d'amorcer le redressement de nos conditions et la restauration

de nos droits, et de reprendre confiance en l'action collective. »

Des décrets ont réduit de 20 p. cent les salaires des 90 000 membres de la CEQ il y a deux ans.

Le plan d'action accordé par ailleurs beaucoup d'importance à l'image de la centrale dans la population : « nous devons prendre les moyens de démontrer que ce que nous revendiquons, ce sont les conditions d'un service public amélioré, accessible et accru. L'éducation est un investissement en nous-mêmes comme société. »

Quant à la nouvelle centrale du secteur public, il est hors de question qu'elle soit créée avant au moins un an. La CEQ débattrà de la question en juin.

Le projet intéresse déjà trois syndicats indépendants : la Fédération des syndicats des professionnels infirmiers et infirmières du Québec, la Fédération des associations des professeurs des universités du Québec et le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec. À eux trois, ces syndicats représentent 32 000 des 100 000 syndiqués du secteur public qui ne sont affiliés à aucune centrale.

Un front commun: la décision appartient aux membres, dit Larose

Gerald Larose, président de la CSN, demeure convaincu de la nécessité d'un front commun inter-centrales lors des négociations du secteur public.

LISA BINSSE

« Ce projet est non seulement malsain, mais pervers pour l'unité de la classe ouvrière », a lancé M. Larose.

Mais la décision appartient aux membres. « Sur papier, je pense que c'est préférable, mais si le monde n'a pas le goût de le faire c'est peut-être mieux qu'il n'y en ait pas. »

Il soutient qu'il est encore trop tôt pour clamer qu'il aura pas

de cinquième front commun lors de la prochaine ronde. Du moins tant que la consultation interne n'est pas terminée tant à la CSN et qu'à la CEQ. M. Charbonneau doit lui aussi consulter son monde. M. Larose affirme qu'il n'a jamais dit qu'il n'y aurait pas de 5^e front commun, mais simplement que c'était une hypothèse à envisager.

« Nous, on travaille toujours à construire un 5^e front commun. Le débat se poursuit dans nos rangs. C'est houleux, c'est très difficile. L'exécutif a pensé à tous les scénarios possibles, y compris la possibilité qu'on se retrouve toute seule pour négocier. Si jamais on doit négocier seul, il est clair que cela nécessitera des exigences rigoureuses de discipline, d'unité et de cohésion. »

M. Larose a indiqué que l'ensemble des dépôts des demandes de ses syndicats dans le secteur public est fait. La CSN s'attend à ce que les négociations sectorielles commencent lentement. Quant aux négociations dites nationales, elles pourraient être réalisées advenant la tenue d'élections provinciales à l'automne.

Les conventions collectives des quelque 300 000 employés de l'État se terminent le 31 décembre prochain.

Bertrand est déçu des médias

QUEBEC (PC) — Le candidat à la présidence du Parti québécois Guy Bertrand se dit profondément déçu de la façon « superficielle et tape-à-l'oeil » dont les médias d'information, « spécialement ceux propriété de Power Corporation », ont rendu compte de la campagne au leadership.

En traçant le bilan de sa campagne, M. Bertrand a dénoncé nommément le quotidien La Presse et le réseau de télévision TVA qu'il a accusés d'être « collés sur le pouvoir représenté par M. Pierre Marc Johnson ».

« Il suffisait que M. Johnson toussé, enlève son veston ou ne dise rien pour faire la manchette », a dit l'avocat québécois. Par contre, les propos qu'il a lui-même tenus n'ont eu que peu d'écho dans les médias, et aucun dans La Presse ou à TVA, a souligné M. Bertrand, tout en déplorant l'absence de représentants de ces deux médias à sa conférence de presse.

Résultats

Tirage du 25-09-85

5 9 12 33 45 47 no complet-mentaire 32

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 1 000 000,00\$
5/6 +	3 113 528,10\$
5/6	228 1 142,30\$
4/6	10 177 49,20\$
3/6	170 895 10,00\$
Ventes totales:	8 249 750,00\$

Prochain tirage: samedi 28 sept.
Gros lot (approx.): 1 300 000,00\$

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

19,88\$
ou moins les 4 litres
Émail fini perle au latex d'intérieur
Blanc (01-709)

18,88\$
ou moins les 4 litres
Sous-couche pour émail au latex d'intérieur
Blanc (01-195)

19,88\$
ou moins les 4 litres
Émail velouté au latex d'intérieur
Blanc (01-509)

20,88\$
ou moins les 4 litres
Émail fini perle à l'alkyde d'intérieur
Blanc (01-609)

23,88\$
ou moins les 4 litres
Émail mat à l'alkyde d'intérieur
Super blanc (01-201)

Offert sans supplément dans toutes les teintes pastel du sélecteur CROWN DÉCOR. Se termine le 1^{er} novembre 1985.

CROWN DIAMOND

... en toute confiance

CHINA WHITE

Maurice Bernier 1451, est rue Fleury Montréal Tél.: 382-4961	Quincaillerie Lefebvre et Fils Inc. 5100 rue Charlevoix Montréal-Nord Tél.: 322-6239	Centre de Rénovation Nadeau 3925 Grande Allée St-Hubert Tél.: 678-9022	Quinc. J.C. Cartier 2098 Av. Ste-Hélène Longueuil Tél.: 651-0568	Coloration Paris Inc. 4449 rue Wellington Verdun Tél.: 769-6071
Le Colori Maître 1439, boul. Shevchenko LaSalle Tél.: 365-4110	Le Colori Maître 1875 rue Panama Brossard Tél.: 465-2086	Quincaillerie J.P. Berthelet 2199, Marie-Anne est Montréal Tél.: 525-4933	Archambault de Ste-Rose Ltée 134, boul. Ste-Rose Ste-Rose Tél.: 625-1917	Dupont Limitée 4925 des Laurentides Auteuil Tél.: 622-0880
Quincaillerie Jacques Lange Inc. 4585 Ste-Catherine est Montréal Tél.: 259-1881	Quincaillerie Séguin & Legault 759 rue Rachel est Montréal Tél.: 521-8570	Brico Centre 2665 Chemin Chambly Longueuil Tél.: 468-4434	Matériaux de Construction J.P. Dubé Enr. 4651 de la Roche Montréal Tél.: 521-2156	



Embouteillage de sang

Par hasard et sans nous consulter, Claude V. Marsolais et moi avons mis à jour un malaise qui entoure la collecte et la distribution du sang au Québec.

D'un côté, la Croix Rouge affirme qu'il n'y a pas de pénurie de sang. D'un autre côté, dans les hôpitaux, un retard de opérations par manque de sang. On va même jusqu'à demander aux malades d'emmener leurs propres donneurs, au grand dam de la Croix Rouge. Mais lorsqu'on lance un appel pour du sang à travers la province, les donneurs qui se présentent dans des centres comme Sherbrooke se font renvoyer chez eux, sous prétexte qu'on n'a pas besoin d'eux.

Diane Besner, responsable de la banque de sang de l'Hôtel-Dieu de Montréal, finit par pointer du doigt la Croix Rouge, qui semble embouteillée dans la bureaucratie.

Seule la Croix Rouge a le droit de recueillir, de traiter et de distribuer le sang. Peu importe que les hôpitaux manquent de sang d'un côté, et que des donneurs soient disponibles de l'autre côté; si la Croix Rouge n'est pas là pour faire le lien entre les deux, toute la machine restera bloquée.

Six personnages en quête d'auteur

Ils sont arrivés, entourés d'une nuée d'attachés et de journalistes, les aspirants chefs du Parti québécois. Ils se sont retirés seuls avec moi dans un studio, comme on passe au confessionnel, et pendant deux heures je les ai écoutés bavarder. J'avais l'impression d'assister à un conseil des ministres. Ils se tournaient tous vers Pierre Marc Johnson, comme s'il était déjà leur chef, et lui semblait les couvrir de son aile protectrice.

Ils s'agit de six personnages en quête d'un auteur qui serait capable de renouer leur cassette. Car ces hommes et ces femmes ressassent les mêmes textes depuis le début de la campagne. Il suffit de leur poser une question pour déclencher quelque part dans leur système un magnétophone qui débite la réponse appropriée. Mais cette réponse, on l'a déjà entendue cent fois.

Lorsqu'ils sont entre eux, évidemment, c'est différent et j'ai assisté à une petite crise de défoulement collectif contre les journalistes. Ils haïssent ces derniers, qu'ils accusent de ne pas rapporter correctement leurs propos. Ils ont l'air de penser que les journalistes font partie de leur entourage politique et qu'ils ont la mission de rapporter servilement toutes les paroles qu'ils prononcent. Mon oeil!

Chacun son tour

Pendant qu'ils débattaient contre les journalistes, je me suis amusé à griffonner ces quelques réflexions sur chacun d'eux.

— GUY BERTRAND: fait plus peur que mal. Derrière son nez aquilin il ne mijote que des pensées de droit.

— Luc Gagnon: Daniel dans la fosse aux lions. Il énonce de grandes vérités sur le ton qu'on prend pour demander l'heure.

— JEAN GARON: Le politicien sans secret. Il promène ses grands sabots agricoles qui font des bruits de bois.

— PIERRE MARC JOHNSON: Traverse la scène sur la pointe des pieds, de peur de réveiller ceux qui ne le prennent pas encore pour le premier ministre.

— FRANCINE LALONDE: Elle rêve encore de son passage au cabinet. Plus politique qu'elle n'en a l'air.

— PAULINE MAROIS: Elle a mangé de la vache enragée. A tout propos elle monte sur ses grands chevaux... pardon: ses grandes juments.

Pour se mettre au vert

Avec son ton plaignard habituel, Luc Gagnon me confie que sa campagne est en train de lui coûter une fortune... au moins 4 000 dollars, tout bien compté.

Evidemment il voyage toujours dans sa propre auto. Comme ses coreligionnaires sont trop écologiques pour conduire une voiture, c'est lui-même qui, en plus, est obligé de prendre le volant en tout temps. Il a hâte que cette course finisse pour pouvoir se reposer...

Vu et entendu, ici et là

Dans un restaurant, après que j'aie mangé mon sandwich, la serveuse me demande si je désire autre chose. Je lui réponds: « Non, je ne veux pas prendre de ristrictes inutiles. » Et elle de répondre, en faisant un geste de direction de la porte: « C'est pas grave, on a une assurance de trente pieds ».

Entendu sur les ondes d'un poste de radio (pas celui où je me fais opprimer quotidiennement): « Dimanche prochain nous vous communiquerons les résultats de l'élection au Parti québécois, au fur et à mesure de leur occurrence ».

A quoi s'occupe la Commission de surveillance de la langue française? Elle aurait mérité de faire que de persécuter de malheureux petits commerçants de Pointe-Claire qui se laissent aller au bilinguisme sur leurs affiches. La lutte aux anglicismes est au moins aussi importante que la lutte au bilinguisme.

« Le PQ n'est plus ce qu'il était » (Garon)

Le Parti québécois n'est plus ce qu'il était. Les hommes forts du parti, qui ne sont plus là ou ont annoncé qu'ils s'en iraient, anticipaient à une vision du Québec, une vision dynamique, enthousiaste... Je n'ai pas l'impression qu'ils sentent le même

« C'est toute la société qui en attrape un coup. Et si on ne cesse pas de dévaloriser les hommes politiques, il n'y aura bientôt plus un homme de valeur qui va consentir à se dévouer pour la chose publique. Et devant des politiciens faibles, ce sont les plus riches qui vont gagner, et les gens les plus pauvres qui vont en souffrir », a déclaré M. Garon.

MARIO ROY

élan pour les années qui vont venir », a ajouté, hier, Jean Garon. Il a déclaré: « Le Parti québécois a été au cours des 15 dernières années le parti des idées. Il l'a été moins depuis deux ou trois ans et je souhaite qu'il redevienne ce carrefour d'idées. »

M. Garon a dit éprouver une grande tristesse à voir ces gens — il a nommément parlé de Jacques Parizeau, Camille Laurin, Yves Bérubé — quitter le parti un à un.

Le candidat à la succession de René Lévesque participait alors à une rencontre avec la presse dans un grand hôtel de Montréal.

Se définissant à la fois comme un rassembleur et « un homme de gauche dans une personnalité de droite », M. Garon a longuement philosophé — parfois sans beaucoup d'optimisme — sur l'avenir de la société, de la politique et des hommes qui la font.

« La société n'est pas une louve romaine où chacun a sa mamelle à têter », a-t-il illustré en parlant de la nécessité de revoir le rôle du gouvernement dans une « société blasée » où les débats d'idées ont disparu, où les analyses sérieuses tendent à disparaître, où la presse subit de plus en plus la domination de la haute finance.

Ainsi, Jean Garon ne se réjouit pas des malheurs qui affligent, particulièrement depuis quelques jours, le gouvernement conservateur de Brian Mulroney.

« Quand on sème des idées, la récolte n'est pas toujours immédiate. Quand on sème des radis, on récolte après trois semaines. Des asperges, c'est après trois ans et des arbres, au bout de vingt ans... » M. Garon a refusé de dire si, au cours de cette course au leadership, il avait semé des radis, des asperges ou des arbres...

Mulroney tend la perche à Reagan

Le premier ministre Mulroney a enfin demandé au président Reagan de négocier un nouvel accord commercial entre le Canada et les États-Unis. Dans sa déclaration aux Communes, il a toutefois été très avare au sujet de la portée et de l'ampleur des négociations qu'on attend depuis des mois.

Serait-il prématuré de se mettre à table avec les États-Unis sans avoir une idée plus claire du contenu des négociations envisagées? Il est certes dangereux de se mettre à discuter alors que l'enthousiasme des Canadiens pour le libre-échange est mitigé par des craintes profondes. N'aurait-il pas mieux valu de préparer soigneusement un dossier et de rencontrer les Américains avec l'appui des Canadiens pour un programme précis?

M. Mulroney n'avait guère le choix et le président Reagan, de son côté, encore moins. Les deux gouvernements sont conscients d'une détérioration du climat commercial dans le monde; c'est en mars, à Québec, qu'ils ont vu la nécessité de conclure un nouvel accord commercial pour arrêter le glissement vers un monde cloisonné et appauvri. Cette mission des deux pays n'est pas nouvelle. Il y a cinquante ans, comme l'a rappelé M. Mulroney, le Canada et les États-Unis ont été les premiers à briser le cercle vicieux du protectionnisme.

Le monde s'est engagé imperceptiblement dans le même cercle vicieux et le protectionnisme prend de l'ampleur un peu partout. Il ne suffit plus de monter une opposition aux nouvelles barrières commerciales, un événement presque hebdomadaire au Congrès américain; il faut maintenant montrer que la libéralisation des échanges est la seule façon de sauver des emplois et d'en créer de nouveaux.

Aux États-Unis, l'affrontement prend l'allure d'une bataille rangée: d'un côté, M. Reagan qui se souvient des ravages du protectionnisme pendant la grande Dépression, et, de l'autre, une bonne partie du Congrès, qui exprime une foule d'intérêts particuliers et régionaux. Si le mouvement protectionniste l'emporte au Congrès, de nombreuses industries canadiennes seraient ravagées et le Canada précéderait de peu les États-Unis dans une nouvelle dépression.

Non, il ne fallait pas attendre que les dossiers soient complets. M. Mulroney devait montrer au gouvernement américain que le Canada est prêt à faire tout son possible pour remettre l'économie nord-américaine sur le bon chemin. Il devait donner l'occasion au président Reagan de dire au Congrès qu'il y a un moyen plus sûr de retrouver la prospérité que d'interdire le marché américain à ses voisins.

Les négociations qui ont été proposées à Washington sont importantes: elles pourraient déterminer le développement de l'économie canadienne pendant des décennies. M. Mulroney en est conscient et il a souligné que l'identité du Canada n'est pas en jeu, ni ses programmes sociaux, ni sa culture, ni les langues nationales.

M. Mulroney affirme aussi l'importance du fédéralisme dans les négociations à venir. Il a consulté les provinces avant de prendre sa décision et il mettra cette question à l'ordre du jour de la prochaine conférence avec les premiers ministres provinciaux.

La déclaration de M. Mulroney peut paraître imprécise et prématurée. En fait, elle est réaliste: elle ouvre la porte à un accord très vaste avec les États-Unis et elle respecte les droits des Canadiens à définir eux-mêmes le contenu d'un accord futur au fur et à mesure que les négociations progressent.

Frédéric WAGNIÈRE

L'intervention de M. Clark à l'ONU

S'il est une enceinte où un orateur ne risque pas l'impopularité en s'élevant avec véhémence contre l'exploitation de l'homme par l'homme, c'est bien la tribune des Nations unies. À la condition que l'exaspération de l'orateur soit inspirée par l'insoutenable spectacle du Blanc écrasant le Noir. Car, s'il s'agit de situations dans lesquelles le Blanc opprime le Blanc ou de conflits opposant des Noirs à d'autres Noirs, le distingué aréopage de l'Assemblée générale préfère la discrétion, voire le silence.

En dénonçant l'apartheid de l'Afrique du Sud, M. Joe Clark ne risquait certainement pas de plonger le Canada dans l'isolement, au moment où tant de médias et de gouvernements se ruent sur le gouvernement de M. Pieter Botha. Courageux, le ministre des Affaires extérieures l'a été, néanmoins, si, en se plaçant d'un point de vue strictement canadien, on observe que M. Clark met une application soutenue à définir une politique étrangère digne d'une puissance moyenne. Son discours de mercredi aux Nations unies s'inscrit résolument dans la ligne de cet effort.

Le ministre a peut-être été moins heureux quand il a réclamé l'interdiction des essais nucléaires. Non pas que sa position sur cette question ardue ne soit pas très honorable. Mais M. Clark n'avait pas quitté la tribune des Nations unies que le chef du NPD, M. Broadbent, attirait l'attention des Communes sur un fait troublant: le Canada vend de l'uranium destiné à la fabrication de bombes aux États-Unis. Révélation plutôt fâcheuse, même si, pour être retenue, l'allégation de M. Broadbent exigerait bien des nuances.

La sévérité du Canada à l'égard de l'Afrique du Sud ne saurait par elle-même amener le gouvernement de Pretoria à composition, ne serait-ce que parce que les relations commerciales entre les deux pays ne sont pas très importantes. M. Clark, qui ne va pas jusqu'à envisager une rupture complète des relations diplomatiques, pense néanmoins que le Canada peut utilement jouer de son influence dans un dossier particulièrement chaud.

Par l'effet d'une coïncidence ou d'une concertation, la Grande-Bretagne, le même jour, a fait un pas de plus dans la voie des sanctions à l'encontre de l'Afrique du Sud.

À la fin de mai, le chef du Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, dans un discours largement consacré à l'Organisation des Nations unies, avait rappelé que l'ONU offre toujours un bon forum «pour éclairer l'opinion internationale sur des comportements inacceptables comme celui de l'URSS en Afghanistan». Sir Geoffrey Howe n'avait pas nommé l'Afrique du Sud parmi les pays à ramener à une conduite conforme aux «règles de la démocratie».

À l'occasion de son passage aux Nations unies, cependant, le ministre a annoncé que la Grande-Bretagne se ralliait à ses partenaires de la Communauté européenne dans l'application de sanctions militaires et politiques. Londres reste néanmoins hostile à des sanctions économiques «pour ne pas nuire à la majorité noire» et sans doute aussi pour ne pas compromettre certains de ses intérêts.

Les condamnations, des plus modérées aux plus sévères, ne dispenseront personne d'assumer la suite, quoiqu'il adienne. La nomination par le gouvernement Mulroney du directeur de l'Institut Nord-Sud pour une mission d'information sur l'apartheid constitue, dans cette perspective, un développement intéressant. La fin de l'apartheid, dans la meilleure des hypothèses, ne mettra pas automatiquement l'Afrique du Sud sur la voie de la prospérité.

Guy CORMIER

CARICATURE PRÉCIEUSEMENT DÉCOUPÉE
DANS LA GAZETTE D'HIER, À LAQUELLE
S'EMPRESSE DE RÉPONDRE P.M. JOHNSON



(Droits réservés)



Jacques Dufresne

(Collaboration spéciale)

L'art de dire non

Gouverner c'est dire non. Pierre Marc Johnson nous le rappelait récemment en réponse à la question d'un journaliste qui lui demandait si sa chasse aux candidats de prestige allait être fructueuse. Vous savez, disait-il en substance, la politique est aujourd'hui une chose ingrate, il n'y a plus rien à distribuer.

Il en a d'ailleurs toujours été ainsi. La demande ne peut que dépasser les moyens de la satisfaction et pour pouvoir répondre aux vrais besoins il faut savoir éloigner la multitude des importuns. Les déficits actuels de nos gouvernements donnent seulement un peu plus de poids à cette vieille vérité.

Mais comment dire non et se maintenir au pouvoir? Monsieur Levesque n'a pas résolu cette équation et, dans le cas des pensions, monsieur Mulroney a jugé bon de faire un virage tardif vers le oui tant il craignait que son non ne ternisse son image.

Pour continuer de plaire après avoir dit non, il faut inspirer une confiance, un amour même que ne saurait conquérir la seule volonté de plaire, ni le marketing politique le plus savant.

Quelle que soit l'opinion que l'on ait de leurs idées, on doit admettre que Ronald Reagan et Margaret Thatcher ont réussi ce

tour de force. Il est tout aussi évident que Brian Mulroney n'a pas encore prouvé qu'il était de la même trempe.

Pierre Marc Johnson est plus rassurant à cet égard. On peut parier que le caractère racheté chez lui un sens du compromis parfois excessif.

La scène suivante, racontée par le militant péquiste qui l'accompagnait, est significative. C'était au plus fort de la grève de Marine. Après avoir rencontré les grévistes, monsieur Johnson traversait une petite salle remplie de policiers de la Sûreté du Québec, lesquels, l'air plutôt menaçant, attendaient de lui une déclaration favorable à leur cause. On se souvient qu'à ce moment les policiers de la Sûreté traversaient une période de mécontentement aigu, que Pierre Marc Johnson, en tant que ministre de la Justice, était leur patron, et que même s'ils étaient là en service, comme gardes du corps, ils résistaient mal à la tentation de faire sentir leurs griefs... et leur puissance.

Je cite ma source: «Pierre Marc leur a fait face, en silence, pendant deux longues minutes. Je n'ai jamais été témoin d'un silence plus éloquent. Les policiers semblent avoir entendu le même message puisque Pierre Marc a pu

quitter la pièce avec une dignité non seulement intacte mais accrue.»

Voilà à quoi tient parfois la différence entre un État policier et un État policé. Un chef qui s'abaisse en pareille circonstance abaisse aussi l'État. Les situations de ce genre sont particulièrement délicates au Québec puisque nous n'avons pas d'armée pour faire contrepoids à la police et qu'à cause de notre histoire l'appel à l'armée canadienne est une solution de tout dernier recours.

Mais en politique il faut aussi savoir dire non à ses partisans, refuser des engagements, des cérémonies d'inauguration. Cela semble bien difficile puisque par définition un ministre est un être surmené. Pour expliquer la difficulté de recruter des candidats de prestige monsieur Johnson précisait aussi que la lourde tâche des ministres ne fait envie à personne.

Mais à qui la faute? Au Québec de nombreux ministres se comportent à l'année longue comme s'ils avaient constamment plus de responsabilités que le général Eisenhower la veille du débarquement en Normandie. Les péquistes ont poussé ce manque d'art de vivre à sa limite. Au début du régime un jeune ministre se vantait de devoir faire le trajet

Québec-Montréal trois fois par jour tant il était important et occupé.

Il s'agit là de ce qu'on pourrait appeler la névrose des fausses urgences, ou le syndrome de l'attaché-case, du jeune cadre super-entrepreneur toujours coincé entre deux avions. Quand on sait que «la perte de l'âme, (et du corps) est indolore», on ne peut s'inquiéter d'un tel manque de maîtrise de soi et de son temps chez des leaders politiques. Ne pas savoir déléguer ses pouvoirs c'est en outre faire la preuve d'un manque de jugement inacceptable dans les hautes fonctions. Qui donc a défini ainsi le leadership: «ne rien faire, tout faire faire, ne rien laisser faire»?

Je révais pour ma part d'une course au leadership où les principaux candidats auraient fait campagne sur l'art de vivre plutôt que de perpétuer le grand mensonge selon lequel il faut se surmener et rompre avec ses proches pour pouvoir assumer ses responsabilités. Bernard Landry avait pressenti l'importance de cette question. Le fait qu'il ait pris le temps d'apprendre l'espagnol et de faire son tennis au cours des dernières années en est la preuve. Avait-il compris que cette façon de demeurer au-dessus de la mêlée était un des secrets de Pierre Trudeau?

POINT DE VUE

L'alternative

Un indice que les candidats à la présidence du PQ ont en gros raison, c'est que l'alternative suivante se précise de plus en plus: ou bien l'on en passe par un certain relativisme correspondant à la situation québécoise actuelle et prévisible, ou bien l'on choisit de se croiser les bras. C'est l'un ou l'autre. On le voit bien: les uns travaillent à recentrer la politique afin qu'il y ait encore demain une politique; les autres décident à toutes fins utiles de s'immobiliser, donc ils choisissent l'absence pratique de politique, comme l'ont fait et continuent de le faire ministres et députés démissionnaires. On ne choisit plus, en fait, entre une politique et une autre, mettons entre un nationalisme pragmatique et le seul indépendantisme. On choisit, en réalité, entre le nationalisme

pragmatique et rien du tout. Ce rien du tout est la vie privée, l'abstention, la fin d'une volonté, le terme d'une carrière, plus quelques velléités qui ne sont rien non plus.

Qu'en faut-il conclure? Ceci: que le choix propre de ceux qui ont quitté le parti ou le gouvernement, un choix qui était d'ailleurs respectable, est devenu d'une faiblesse telle qu'il ne compte plus sérieusement. Ils ne savent que faire de leur idée et c'est là une preuve très suffisante. Tout cela est un malheur mais c'est ainsi. Alors il faut bien s'orienter autrement.

À moins de se désintéresser du Québec, il faut en effet remplacer cette politique qui n'en est plus une. Personne à cet égard n'a en vérité le choix, sauf en paroles.

La question qui se pose dès lors, c'est la suivante: qu'est-ce qu'on fait pour aujourd'hui

et pour demain? Est-ce qu'on rentre chacun chez soi? Le Québec n'a-t-il donc plus d'intérêts de tous ordres à défendre? Que faire le mois prochain, dans six mois, dans un an, dans cinq, en dehors d'une certaine idée qui ne s'applique pas et en l'absence d'une certaine classe de politiciens qui se retirent et se dégageant quoi qu'ils disent? La politique, la vie, ne tiennent compte que de ce qui existe. Il faut en être ou bien ne pas s'en occuper. Mais, dans le premier cas, jouer la partie sur la patinoire.

Le pronostic national n'en est pas plus rose, certes; depuis le 20 mai 1980, il ne l'est pas, mais ce n'est pas une raison pour ne pas faire, dans des conditions historiques que nous savons devenues déplorables, ce qu'il faut faire quand il s'agit tout de même de la réalité, quelle que soit celle-ci. Agir comme on peut, quand on ne peut pas tout...

On ne doit pas se passer de toute politique sous prétexte que la meilleure politique possible et peut-être même la seule qui à terme aurait été salutaire eût été celle d'avant 1980, quand elle est maintenant aussi inutile entre nos mains qu'une machine en panne dans un désert.

Voici maintenant un temps où il faudra faire sans excès de gloire des choses pourtant nécessaires.

Non seulement M. Johnson, d'ailleurs, mais ses rivaux et rivaux pour la direction du parti, sauf un, ont en gros raison. Il s'agit cependant de décider qui paraît le plus apte à s'acquitter d'un certain nombre de tâches, notamment rendre au Parti québécois l'essentiel de sa crédibilité, car c'est un instrument qu'il serait fou d'abandonner. Je crois pour ma part que M. Johnson le peut remarquablement.

Pierre VADEBONCOEUR

Problèmes à étudier par des moyens autres que judiciaires

Monsieur le Ministre
Guy Chevrette

C'est avec profonde inquiétude que j'ai suivi au cours des derniers mois, par l'intermédiaire des journaux, l'enquête publique que vous avez demandée concernant l'Hôpital Rivière-des-Prairies.

Comme bien d'autres, j'ai cru que des informations privilégiées et très sérieuses vous avaient été communiquées concernant cet hôpital, affilié à l'Université de Montréal, et que sans doute cette décision très grave était bien fondée.

L'enquête cependant telle qu'elle se déroule depuis plusieurs semaines semble avoir pris une toute autre direction que celle qui avait été envisagée d'investiguer la présence de drogues, de prostitution et de violence à l'Hôpital Rivière-des-Prairies. C'est beaucoup plus

maintenant tout le problème de l'institutionnalisation et des mesures alternatives dans le sens de la désinstitutionnalisation qui devient graduellement la question centrale.

Or je trouve très malheureux qu'un tel problème qui se trouve au cœur même des préoccupations des psychiatres d'enfants et d'adultes et de tous les professionnels de la santé mentale devienne ainsi abordé dans une enquête faite sur un mode judiciaire.

Je trouve aussi extrêmement malheureux que ce soit l'Hôpital Rivière-des-Prairies qui porte ainsi l'odieux des rapports sensationnalistes des journaux, puisque c'est cet hôpital qui le premier a Québec a vraiment joué un rôle important dans le sens de la désinstitutionnalisation, le nombre de ses patients ayant passé depuis la

fin des années 60 de plus de 1200 à maintenant environ 600.

Je vous demande donc instamment, Monsieur le Ministre, de revoir votre décision à ce sujet; les problèmes de drogue, de prostitution et de violence doivent sans aucun doute être investigués et contrôlés dans un hôpital psychiatrique, mais les problèmes très complexes des enfants et des adolescents qui doivent être hospitalisés à long terme doivent être étudiés par des moyens autres que judiciaires.

Je suis évidemment à votre disposition pour discuter avec vous de cette question, si vous le jugez à propos.

Le doyen,
Faculté de médecine
Université de Montréal
Yvon GAUTHIER, M.D.

N'y touchez pas, S.V.P.

M. Brian Mulroney
Ottawa

Je suis la mère de deux enfants et mon mari n'ayant pas un revenu assez élevé, je suis obligée de travailler pour combler le budget.

J'apprends maintenant que bientôt vous comptez désindexer les allocations familiales et le crédit d'impôt au titre des enfants.

Je ne comprends vraiment pas comment un gouvernement qui se dit composé de gens compétents puisse se permettre de couper dans des choses importantes. Car ce sont toujours les personnes à faible revenu qui sont pénalisées.

Je trouve ces injustices terribles. Nous seront bientôt presque obligés de travailler jour et nuit, ou bien de retirer nos enfants de l'école pour les faire travailler si on veut arriver à combler notre budget.

Vous vous en êtes pris aux personnes âgées, maintenant c'est au tour des enfants. A quoi pensez-vous? Au paiement des costumes de l'armée?

On ne se laissera pas faire. Tenez-vous le pour dit.

Diane REGNAUD
Montréal

Le ciel et l'enfer

Le sondage Gallup paru dans LA PRESSE nous apprend que 71% des Canadiens croient au ciel, mais seulement 39% croient qu'il y a un enfer. Mais suffit-il de nier l'existence d'une chose pour la faire disparaître? En présence d'un danger imminent, les enfants se bouchent les yeux et l'autruche cache sa tête dans le sable. Sommes-nous en train de jouer à l'autruche?

Je parie que si ce sondage avait été tenu il y a 20 ans, les résultats auraient été inversés: tout le monde alors craignait l'enfer et bien peu se croyaient dignes du ciel. Que s'est-il passé depuis? Le monde est-il soudainement devenu tellement bon, juste et pur que l'enfer ait dû être fermé, faute de clientèle? N'est-ce pas plutôt, comme disait Jean-Paul II à Montréal l'an dernier, que nous avons perdu le sens du péché? Quand ce n'est plus Dieu qui décide de ce qui est bien ou mal, quand chacun est seul juge de ce qui est bien ou mal, quand chacun est seul juge de ce qui est moralement bon pour lui, il n'y a plus grand-chose pour des châtiements éternels! Mais alors, pourquoi croire au ciel?

Une autre explication serait l'influence de théologiens prestigieux qui ont voulu «refaire l'image de Dieu». On le voyait comme un Juge, juste mais sévère: on en a fait un grand-papa gâteau (ou gâteau!) qui rit des bêtises de ses petits-enfants et les gave de bon-

bons quelle que soit leur conduite. Ou encore une sorte de mollusque masochiste qui prend plaisir à être piétiné par les passants... pour avoir l'occasion de leur pardonner. D'autres théologiens ont des théologies plus subtiles: «tout n'est pas réglé à la mort, contrairement à ce que dit Jésus dans l'Évangile (il était «conditionné» par la mentalité de son temps...) Au contraire, dans un autre monde, ou tout de suite après la mort, chacun aura une ultime chance de choisir Dieu. La révélation sera tellement claire que personne ne sera assez fou pour refuser son amour... si bien que tous seront sauvés.

Alors, pourquoi se préoccuper de Dieu pendant la vie puisque tout peut se réparer à la mort? Cette théorie néfaste est tellement répandue que la Mère de Dieu s'est crue obligée de descendre sur la terre pour rappeler à ses enfants que l'enfer existe toujours et que beaucoup y tombent. Le malheur, c'est que ces «apôtres de la miséricorde» qui ne croient plus à l'enfer, ne croient pas davantage aux apparitions de la Vierge. Alors, son message de conversion qui aurait pu sauver le monde est discrédité et ridiculisé. Les prophètes de malheur n'ont jamais été populaires, même s'ils viennent du Ciel. Et la foule préférera toujours suivre ceux qui lui diront: «Ne vous en faites pas, vous êtes tous sauvés.»

Simone BORDELEAU
La Sarre

Créer des emplois pour la paix

Beaucoup de gens croient que les dépenses militaires sont une arme efficace contre le chômage. A l'encontre de cette perception, une étude du Bureau of Labour Statistics du gouvernement américain a démontré que les investissements dans l'industrie de guerre sont loin d'être les plus rentables en termes de création d'emploi.

Ainsi, selon cette étude, en 1984, un milliard de dollars créait de 11000 à 16000 emplois s'il était investi dans la fabrication de missiles alors qu'il en créait de 16000 à 50000 s'il était investi dans la santé et de 50000 à 60000 s'il était investi dans l'éducation.

Selon nous, la première condition pour assurer la paix, c'est de promouvoir une justice économique et sociale à l'échelle mondiale et de reconnaître le droit de tous les peuples d'avoir part aux ressources de la terre.

C'est pourquoi les centrales syndicales CEQ et CSN, les groupes

pacifistes, des groupes sociaux et plusieurs personnalités québécoises ont lancé le projet «Un F-18 pour la paix». Notre objectif est d'obtenir du ministère de la Défense canadien un fonds de création d'emplois pour la paix de 62 millions de dollars, soit l'équivalent du coût d'un F-18.

Ce montant servirait à financer des projets destinés à satisfaire des besoins sociaux ici et dans les pays en voie de développement: activités d'éducation à la paix, campagne d'alphabétisation, services de santé, études en vue de la reconversion des usines d'armements, etc.

À première vue, cette demande peut paraître ambitieuse. Elle l'est beaucoup moins si on considère que le budget annuel du ministère de la Défense est de \$10,3 milliards. Le gouvernement canadien a commandé 138 chasseurs F-18 en plus des 6 frégates dotées de tous les derniers gadgets meurtriers.

Nous ne croyons donc pas qu'un seul F-18 de moins affaiblirait la force de frappe militaire du Canada.

Tous ceux et celles qui ont à cœur l'établissement d'une paix durable sont invités à faire connaître leur appui au projet «Un F-18 pour la paix», notamment en participant aux manifestations qui se tiendront samedi le 19 octobre à Montréal, Québec, Rimouski, Baie-Comeau, Rouyn, Hull, Sherbrooke, Trois-Rivières et Chicoutimi.

La CEQ invite également les enseignants et les enseignants à réaliser avec leurs élèves des activités pédagogiques visant à les sensibiliser au danger que représente la course aux armements et aux coûts sociaux qu'elle implique. On peut trouver des suggestions à cette fin dans le cahier pédagogique *La jeunesse: s'engager au-delà des mots* publié récemment par la Centrale.

Pietro MONTICONE
vice-président de la CEQ

Une industrie automobile québécoise

Suite à la chronique de M. Alain Dubuc, «Wo les moteurs», parue dans LA PRESSE du 21 septembre, sur l'industrie automobile au Québec.

Je me pose une question. Si le Québec est prêt à offrir à la compagnie Hyundai une usine de montage (grâce à la participation de la Caisse de dépôt et placement du Québec) un terrain et différents travaux d'infrastructure (don de la ville de Montréal) ainsi qu'une baisse de tarifs d'électricité (et

peut-être même d'autres cadeaux vendraient s'ajouter à cette liste fort chargée) pourquoi le Québec ne construit-il pas ses propres voitures?

Surtout quand on sait que nos vieux morceaux de métal, vendus à des prix dérisoires, prennent le chemin des îles nipponnes pour nous revenir en séduisantes voitures.

Le Québec a toutes les capacités tant technologiques que sur la main-d'œuvre à construire ses voitures.

Alors, qu'est-ce que le gouvernement attend? Un Québécois investisseur pour lui souhaiter que bonne chance?

Jean-Hugo BUSSIÈRES
Anjou

C'est effectivement une excellente question. Mais hélas, on ne peut pas y répondre en quelques lignes. Je vais plutôt m'y attaquer dans une chronique qui sera publiée d'ici une semaine ou deux.

Alain DUBUC

L'égalité des chances

Fabienne Larouche

«Une chance égale à tous». Tel était le titre de votre chronique du 3 septembre.

Et voici quelques questions. Après leur séjour dans des classes particulières d'étudiants talentueux, les doués auront-ils une alternative raisonnable au collège privé? Ne risqueront-ils pas leur peau dans un Cégep?

Un jour ou l'autre, faisant chemin à part, les doués auront à payer comme le font les mieux nantis. Faut-il élever les critères d'évaluation? Sûrement pas en regard d'une compétition école publique/école privée. À l'école privée, où les standards d'évaluation sont élevés, dites-vous, combien d'élèves en tirent un véritable profit?

En définitive, la course aux connaissances est ridicule. L'apprentissage dans un univers normal et non marginal semble beaucoup plus naturel et conséquemment profitable. L'achat des diplômes, par le biais des écoles privées, m'apparaît comme une injustice beaucoup plus grande que l'effet négatif que pourraient avoir les plus faibles sur les plus doués.

Jean-Pierre LARAMEE
Lachine

Technologie de l'étude

J'ai été formé à l'UQAM au début des années 1970 et j'ai reçu en 1973 mon baccalauréat en enseignement élémentaire. J'ai enseigné dix ans à la Commission scolaire Taillon puis démissionné à l'automne 1985, ne croyant plus en notre système d'éducation.

Il est vrai que je n'ai pas tellement appris durant ces trois années passées à l'université; j'allais chercher un diplôme pour pouvoir travailler et, c'est sur le tas que j'ai appris à «enseigner».

Malgré toutes les lacunes du système (voir l'article «La crise de l'éducation: huit mauvaises notes à notre système scolaire», paru dans le journal LA PRESSE, samedi le 14 septembre 1985), je dois souligner ici que le plus grand défaut de notre système d'éducation est l'absence d'une technologie sur l'étude. Une technologie pour apprendre à étudier est l'outil de base nécessaire tant aux étudiants qu'aux enseignants afin de s'assu-

rer que nos enfants apprennent ce qu'ils étudient.

Par contre, cette technologie existe et elle fonctionne. Elle fut découverte par L. Ron Hubbard, celui-là même qui a écrit La Diadème, la science moderne de la santé mentale. Cela est utilisé dans plusieurs écoles à travers le monde. Quoique très révolutionnaire, cette technologie est très simple et donne beaucoup de résultats.

Elle n'est pas encore enseignée dans les universités puisqu'elle n'est pas connue des formateurs. Les enseignants ne s'en servent pas, parce qu'on ne leur a pas appris.

Voilà donc pourquoi nos enfants n'apprennent rien ou pas grand-chose. Pour l'avoir étudiée et mise en pratique, je puis vous assurer qu'elle fonctionne.

Roch DESROSIERS
Longueuil

Les assistés sociaux et les pauvres: victimes du système

Dans la page éditoriale de LA PRESSE du 17 juillet, Michelle Parent véhicule un jugement passablement moche — Êtes-vous victime d'obsession situationnelle? — relativement aux nécessiteux victimes du bien-être social et se fourvoie en des considérations dépourvues de rigueur «situationnelle», pour ne pas dire débilites, qui font de la majorité des assistés sociaux des êtres ayant échangé leur dignité humaine pour un plat de lentilles.

Je dis bien la majorité des assistés sociaux. Car, des 720.000 personnes qui, au Québec, vivent, selon le ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, des prestations de l'État, Michelle Parent prétend «que plusieurs (seulement) sont victimes de notre économie chancelante». Et les autres?... Des paresseux, des êtres sans échine?

Dans le présent contexte, si l'on considère l'énormité du nombre de personnes secourues (720.000), le mot «plusieurs» indique un nombre indéterminé mais restreint. Si on avait voulu désigner la majorité, on aurait dit «un grand nombre» ou «le plus grand nombre». Mais le préjugé et le mépris l'ont emporté sur la réalité.

Ces propos diffamatoires, tendancieux, malicieux et ignares vont plus loin. Faisant abstraction de tout discernement, de toutes nuances ainsi que des variables qui font de chaque cas un cas d'espèce, Michelle Parent globalise, synthétise, associe, rapproche, «a priorise», expertise, pontifie et pose un jugement (idée préconçue) qui n'a d'application que dans l'expérience antérieure à toute analyse.

Et comment analyser les facteurs subjectifs inconscients, donc

redondants, qui provoquent cette maladie appelée «obsession situationnelle» et qui, en soi, (puisqu'il s'agit d'une maladie réelle) autorise l'être démenti et faible à demander et à obtenir de l'aide.

Passant du mépris à l'odieuse, Michelle Parent établit des «catégories» de pauvres et se dit «choquée de voir que le système d'assistance sociale accorde des bénéfices à ceux qui abusent du système et s'arrangent pour ne pas travailler, alors que d'autres en auraient besoin davantage.» Aux premiers, elle refuse toute «dignité humaine» bien qu'elle les trouve «plus habiles» que les autres qui, eux, se contentent de crever de faim dans le silence, la dignité et l'estime de soi. Ce qui est une fausseté monumentale.

Quand un individu voit son intégrité physique et sa survivance menacées au plan biologique fondamental, il obéit à des réactions viscérales qui excluent les idéologies, les concepts, les principes et toute morale conventionnelle, lesquels, c'est prouvé, ne nourrissent pas leur homme. On ne choisit jamais volontairement et librement la misère, la pauvreté ou une malgre pitance, fût-elle accordée par l'État, comme carrière ou mode de vie. Ceux qui en sont réduits à une telle extrémité obéissent généralement à une nécessité ou à des contraintes extérieures à eux. Leur jeter la pierre, les stigmatiser, les torturer ne fait qu'ajouter à leur détresse sans les réhabiliter ni corriger le système qui permet un tel état de choses.

Il y a toujours eu des pauvres et, selon le Christ, il y en aura toujours. En fait, le plus vieux métier du monde est la mendicité et non la prostitution qui lui est à la fois corollaire et corrélative. La mendici-

té se pratique chez les animaux et, surtout, à une plus grande échelle, chez les primates quadrumanes. Bien que les primates bipèdes aient beaucoup évolué, ils n'ont pas su, pas pu ou pas voulu extirper cette pratique qui est devenue un véritable fléau.

Si bien que, au cours de la Grande Crise économique des années 30, le fiasco dû à la charité publique traditionnelle força les gouvernements à étatiser la pauvreté, la mendicité par l'introduction de secours en espèces et non plus en nature distribués directement aux nécessiteux (le secours direct) afin, précisément, de leur conserver quelque lambeau de dignité humaine. De sorte que, sous le rapport de la mendicité, le problème ancestral est toujours là. S'il y a progrès, il réside non pas dans la disparition des pauvres au milieu de l'abondance, mais dans la façon plus humaine et moins humiliante de leur venir en aide.

Pour étouffer ses élucubrations, Michelle Parent tire quelques exemples des archives. Ceci lui donne l'occasion d'attaquer les concubins dont le statut permet de retirer \$880 par mois, soit deux fois la somme de \$440 allouée à un seul individu. S'ils étaient mariés, ils seraient pénalisés de \$181 par mois. La belle affaire! Quel «gas-pillage» exorbitant comparé aux milliards engloutis dans des causes bien plus aléatoires que la survie d'une bonne partie de la population. Du reste, est-ce déroger à la loi et aux systèmes d'allocation aux pauvres que de mettre des revenus infimes en commun par concubinage ou autrement pour vivre de façon un peu plus décente.

Incidemment, pour favoriser les mariages, il faudrait que les conjoints reçoivent autant ou plus que les concubins. Mais le mariage est une institution, une idéologie qui doit céder au concubinage et aux unions libres tant qu'il ne sera pas réhabilité au niveau du concret, c'est-à-dire tant que les conjoints n'auront pas les moyens matériels de le réaliser sur des bases concrètes et efficaces. Si les choses ne bougent pas dans ce sens, la famille est un mode de vie voué à la disparition, et à brève échéance.

Si les pauvres doivent renoncer à leur dignité humaine et à leur estime de soi pour vivre dans le cadre d'un mystère qui les réduit à la mendicité, qu'en est-il de ceux des biens nantis qui, grâce à des procédés abusifs et frauduleux, ne paient pas ou très peu d'impôts à l'État? Ne constituent-ils pas un énorme poids social? Ne renon-

cent-ils pas, de ce fait, à leur dignité humaine et à l'estime de soi? Que dire du gaspillage éhonté qui se pratique à tous les échelons des gouvernements — ne serait-ce que du fait de la suradministration qu'on nous impose? Et je n'ai pas mentionné les saloperies politiques qu'on nous présente comme bénéfiques. Ni les industries prébendées par l'État — petites, moyennes, grosses — qui ne peuvent s'insérer dans le système et qu'on doit porter à bout de bras pour sauver leurs profits.

Ah! elle est belle et noble cette dignité humaine!

Mais qu'est-ce au juste? Breviement, on désigne par les mots dignité humaine le principe général énonçant que la personne humaine ne doit jamais être traitée seulement comme un moyen, mais comme une fin en soi. Plus précisément: que l'homme ne doit jamais être employé comme moyen sans tenir compte qu'il est en même temps une fin en soi.

Il s'ensuit de cette définition que le pauvre, n'étant pas maître des circonstances, n'est jamais en situation de renoncer à sa dignité humaine. Au contraire, il en est dépourvu par ceux qui considèrent la piasse et les profits comme une fin en soi, qui voient dans les travailleurs un moyen de s'enrichir. Ceux-là, et ceux-là seuls, bafouent la dignité humaine puisqu'ils aliènent les travailleurs et les réduisent à l'état de robot ou de clone de la machine. (...)

Tous les pauvres vivent en général une situation-limite que leur conscience découvre comme irrévocable et injustifiable. Le drame se joue au niveau du concret et non à celui de l'idéologie qui, le plus souvent, dénature la réalité. Puisque tout dépassement du concret vers une fin éhontée leur est interdit, ils se sentent aliénés, déshumanisés, incapables de faire face aux obstacles et livrés à une néantisation radicale de leur moi et à la négation complète de leurs aspirations internes librement posées.

Telle est la condition véritable de la majorité des assistés sociaux vue d'une perspective situationnelle non «obsessionnelle».

Chez Michelle Parent, l'obsession ne se dégage pas en réalité de la situation concrète des pauvres mais surgit, au niveau d'un MOI rétréci, de l'obligation sociale et humaine d'assurer leur survivance immédiate.

Gerard DUMAS
Laval

Mme Michelle Parent
J'ai été indigné par votre chronique du 17 juillet.

Visiblement, ni vous ni personne parmi vos proches n'avez jamais subi l'humiliation de demander l'aide gouvernementale pour pouvoir mettre autre chose que de l'air sur votre pain. Je n'ose pas parler de beurre sur les épinards car il serait indécent de penser à une denrée aussi chère lorsqu'on doit survivre avec \$160 par mois.

Je dois admettre cependant qu'il est parfois irrésistible de devenir «pâle» pour recevoir les \$440 des gens inaptes au travail.

Laissez-moi vous dire qu'après un baccalauréat, deux ans de recherche intensive d'emploi et plus d'une centaine de refus polis d'employeurs, il n'est nullement nécessaire de faire semblant d'être dé-

pressif. L'obsession situationnelle n'est pas une maladie «à la mode», mais le résultat d'une société encore plus malade que tous les «obsédés situationnels» réunis.

Vous dites: «Sans vérification experte, n'est-ce pas inciter carrément les jeunes à ne pas se chercher du travail?» Je me permets, malgré mon jeune âge, de vous donner un conseil. Avant de laisser danser votre plume au gré de vos inepties, commencez donc par la faire cette «vérification experte». Vous fermerez peut-être les yeux sur ces quelques cas isolés qui, même triplés, n'arriveraient jamais à ruiner le pays. (...)

Vous contribuez à entretenir d'odieux préjugés face au groupe social le plus dénué.

François LOISELLE
Montréal

Réplique à la chronique de Mme Michelle Parent, «Êtes-vous victime d'obsession situationnelle?»

Tout être humain ayant une honnêteté intellectuelle admettra qu'une personne fraudeuse et malhonnête de nature posera des gestes en conséquence, peu importe sa classe sociale. C'est ainsi que l'on retrouve sûrement des assistés sociaux malhonnêtes, mais je vous mets au défi de trouver un assisté social accusé d'avoir fraudé le fisc... Ils ne doivent pas être lé-gion.

Mon article a été écrit dans le but d'attirer l'attention sur ceux qui abusent du système d'aide sociale durant une période continue et qui prennent leur cheque comme un salaire «de l'État» alors que d'autres assistés sociaux en auraient besoin davantage.

Il y a des abus partout. Que ce soit contre le fisc ou contre les

Je déplore amèrement les quelques exemples tirés de vos archives, madame, qui, pour un(e) lecteur(trice) pressé(e) et influençable, risquent de transformer ces quelques exceptions en généralités. Malheureusement il y aura toujours des gens qui abuseront du système et, il existera également des gens qui, par leur propagande non justifiée, feront payer à la masse des assistés sociaux quelques cas isolés de malhonnêteté. (...)

Clorinda DEL VECCHIO
Montréal

fonds publics, ils doivent être dénoncés.

Pour certains, il n'y a que les droits qui comptent, les devoirs n'existent plus. L'État ne peut pas tout faire. La responsabilité sociale incombent en premier lieu à chacun des individus et l'État ne peut libérer les citoyens de leurs responsabilités.

Michelle PARENT

N.B.

- Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La conclusion est de rigueur.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 — Droit de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 18 h.		Commandes ou corrections	285-7111
RÉDACTION	285-7070		lundi au vendredi de 8 h à 17 h.
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détailants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Press	285-7306
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

Mulroney demande à Reagan de négocier un accord pour accroître le commerce

OTTAWA — Lançant un débat qui va occuper les Canadiens de toutes les provinces pour les deux prochaines années, le premier ministre Mulroney a prévenu hier le président Reagan que le Canada était intéressé à conclure un accord commercial avec les États-Unis.

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

Dans une déclaration lue à la Chambre des Communes, en après-midi, M. Mulroney a fait savoir qu'il avait téléphoné plus tôt dans la journée au président américain.

Le premier ministre demande à M. Reagan d'entreprendre des démarches auprès du Congrès pour autoriser les négociations. D'après le système américain, la Maison-Blanche a besoin d'une telle approbation à chaque fois qu'il est question de signer un accord commercial avec un autre pays.

Tout en soulignant que les discussions pourraient ne pas aboutir à un accord, M. Mulroney n'a laissé aucun doute sur la portée globale de l'exercice qu'il entend avec le plus grand partenaire commercial du Canada.

« Nous voulons négocier, à l'avantage mutuel de nos pays, un ensemble de réductions des barrières tarifaires et non-tarifaires qui soit le plus ample possible ».

Les ventes canadiennes aux États-Unis ont atteint \$82 milliards en 1984 et elles donnent de l'emploi à deux millions de travailleurs.

Bien conscient qu'il y a des réticences dans plusieurs milieux, le premier ministre a réitéré que la souveraineté politique, le régime de programmes sociaux, le développement régional, l'identité culturelle et le caractère linguistique du Canada n'étaient pas négociables.

Pour rassurer le public, le gouvernement annonce les mesures suivantes:

• un mécanisme de consultation avec les provinces sera établi durant les négociations avec les Américains

• le ministre du Commerce extérieur, James Kelleher, consultera tout au long les syndicats, les milieux d'affaires et d'autres organisations, et

• il y aura un débat à la Chambre des Communes.

Brian Mulroney a référé au protectionnisme comme étant une tentation constante que l'on retrouve industrie par industrie, région par région, pays et par pays, « y compris le Canada », a-t-il dit.

Avant de faire sa déclaration, M. Mulroney a conversé également par téléphone avec les dix premiers ministres provinciaux.

Plus tard, il a déposé en Chambre le rapport que lui a transmis, il y a quelques jours, le ministre Kelleher, le responsable de la question bilatérale depuis le sommet de Québec, en mars dernier.

Le document indique que si une entente est signée il faudra accorder une période de transition à certaines industries. Elles ne sont toutefois pas nommées.

C'est le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Joe Clark, qui aura la responsabilité des négociations avec les Américains, dorénavant.

Réactions

De leur côté, les deux partis d'opposition ont déclaré que le geste du gouvernement canadien était prématuré et qu'il mettait en péril l'existence même du pays.

Le chef libéral, John Turner, a soutenu que le gouvernement n'a pas informé assez le public de ce qu'il veut faire. M. Turner veut connaître quels sont les programmes qui seront mis en place pour les secteurs industriels affectés.

Ed Broadbent, le chef néo-démocrate, a dit que le brian Mulroney brise avec la tradition conservatrice des John A. MacDonald et des John Diefenbaker qui se sont opposés au « continentalisme ».

M. Broadbent craint aussi que le Canada soit obligé de sacrifier les politiques industrielles des provinces dans cet échange.

Pour bien montrer qu'il veut établir un consensus dans ce débat, le premier ministre a dit que la question commerciale avec les États-Unis sera le principal point à l'ordre du jour lors de la réunion fédérale-provinciale entre les premiers ministres, les 28-29 novembre à Halifax.

Puis, au printemps prochain, il rencontrera le président Reagan pour faire le point sur les discussions qui auront commencé quelques mois plus tôt.



Le premier ministre Mulroney a fait savoir hier qu'il avait téléphoné au président Reagan pour lui demander d'entreprendre des négociations sur la libéralisation du commerce entre le Canada et les États-Unis.

FAILLITE DE LA BCC

Parizeau trouve « inapproprié » de rembourser les dépôts de plus de \$60 000

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral ne doit pas essayer de modifier la réglementation des institutions financières au Canada en agissant comme si les provinces n'avaient plus rien à dire à ce chapitre.

Témoin invité du Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, hier à Ottawa, le professeur Parizeau a, pendant près de deux heures, devant des députés fédéraux attentifs, fait la critique des intentions du gouvernement fédéral et analysé l'affaire de la faillite de la Banque commerciale du Canada.

Dans un langage clair, il a tenté de rétablir le fait que les provinces n'avaient sûrement pas l'intention de tout abandonner leurs pouvoirs au fédéral dans le domaine de la réglementation des institutions financières.

« Il m'apparaît, a-t-il dit, qu'il n'y a pas de solutions simples au chevauchement des juridictions, s'il y en avait une, nous l'aurions trouvée depuis longtemps ».

M. Parizeau a rappelé que les rapports entre les gouvernements des provinces et le fédéral à l'égard des institutions financières ont toujours été de nature différente des autres pouvoirs « parce que les gouvernements se rendent bien compte des risques considérables qu'ils courent lorsqu'une institution financière se casse la figure ou que quelque chose de grave se produit ».

Par contre, les intentions du gouvernement fédéral qui tenterait de prendre l'entier contrôle des institutions financières au Canada ne font pas plaisir à l'ex-ministre des Finances du Québec.

« Tout se passe, a-t-il souligné, comme s'il n'y avait pas de pouvoir dans les provinces et j'imagine qu'on pourrait envisager un bon nombre de recommandations d'une façon différente si effectivement il n'y avait pas de juridictions provinciales au Canada applicables aux institutions financières ».

« C'est un document (Livre vert), a poursuivi M. Parizeau, à certains égards très centralisateur et ce que je crains le plus c'est que, non seulement, cela n'établisse pas l'uniformité que les auteurs tentent de vouloir désirer, mais que cela incite les provinces à trouver autre chose pour être capable de garder certaines institutions sous leur compétence ».

Pour M. Parizeau, une telle attitude deviendrait tout à fait contraire aux intérêts du public en général. « Cela déclencherait, a-t-il dit, une concurrence entre les deux paliers de gouvernement qui tenteraient de contrôler le moins possible, de prendre plus de risques, et d'adopter des législations moins contraignantes ».

Quant à la décision du gouvernement de rembourser tous les déposants victimes de la faillite, même les dépôts de plus de \$60,000, M. Parizeau la trouve inappropriée. « Je peux comprendre qu'on prenne une telle décision, a-t-il dit, peut-être qu'on a été imprudent il y a quelques mois. En principe, c'est une erreur parce qu'il y a une loi de l'assurance-dépôt au Canada ».

Les règles du jeu, selon l'ex-ministre des Finances, sont connues « et le fait de savoir que si une institution financière s'écroule tous ses créanciers, quel que soit le montant, seront remboursés, aux frais des contribuables, est une erreur ».

« Si on fait cela cette fois-ci, a-t-il ajouté, il faudra le faire dans toutes les autres occasions et cela deviendra très coûteux. Une telle pratique établit le principe de l'irresponsabilité dans la façon dont ces institutions financières doivent être administrées ».

M. Parizeau estime que les consommateurs doivent savoir « qu'un risque est un risque » et qu'il faut en connaître les conséquences. « C'est une excellente idée, a-t-il dit, de protéger les petits déposants, mais n'allons pas plus loin ».

Reagan accueille « très favorablement » la proposition du premier ministre canadien

WASHINGTON (d'après CP) — Le président Reagan « accueille très favorablement » la proposition du premier ministre Mulroney en vue de la conclusion d'un nouvel accord commercial canado-américain.

C'est ce qu'a laissé entendre hier M. Rusby Brashear, porte-parole de la Maison-Blanche, en précisant qu'à la suite de son entretien téléphonique avec M. Mulroney, le président avait fait savoir qu'il allait demander à Clayton Yeutter, représentant commercial spécial des États-Unis, d'entamer des discussions formelles avec les deux principaux comités sur l'ouverture éventuelle de négociations.

« Le président accueille très favorablement l'initiative du pre-

mier ministre Mulroney », a déclaré M. Brashear, en ajoutant que « comme chacun sait, le président est très anxieux de libéraliser le commerce entre les deux pays ».

Le porte-parole a ajouté qu'outre l'avis du Congrès, le gouvernement allait solliciter l'opinion du secteur privé sur la question. Il doit de plus demander à la Commission américaine du commerce international d'étudier les effets économiques qu'entraînerait la libéralisation des échanges sur les industries américaines.

M. Mulroney a fait part de son initiative, attendue depuis longtemps, aux Communes hier, en soulignant qu'il avait demandé

au président Reagan de discuter de cette idée avec le Congrès.

En vertu de la législation commerciale américaine, le président doit obtenir l'autorisation d'entamer des négociations bilatérales sur le libre échange du Comité des finances du Sénat et du Comité des voies et moyens de la Chambre des représentants, qui traitent tous deux de questions intéressant le commerce.

À l'heure actuelle, les experts américains et canadiens sont d'avis que les comités donneront leur accord, en dépit du mécontentement existant au sujet de l'importation de certains produits canadiens, en particulier le bois, l'acier, le porc et le poisson.

La décision canadienne a été

applaudie par Sperry Lea, ancien directeur pour les États-Unis du Comité canado-américain, qui a affirmé qu'un accord de libre échange profiterait aux deux pays. Les États-Unis, a-t-il souligné, sont anxieux de profiter de cette initiative pour amener leurs autres partenaires commerciaux à abaisser leurs barrières tarifaires, tandis que le Canada, avec sa faible population, a besoin d'un plus ample accès à l'énorme marché américain.

M. Lea s'est dit confiant que le président Reagan insisterait pour avoir gain de cause: « Il est un partisan convaincu du libre échange et il réussira sans nul doute à faire adopter son point de vue », a-t-il conclu.



Ronald Reagan

L'AFFAIRE DU THON ET L'ENQUÊTE SUR MASSE

Mulroney offre de démissionner s'il est prouvé qu'il n'a pas dit la vérité

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a promis de démissionner si l'Opposition réussit à prouver qu'il était au courant de l'affaire du thon avarié avant le reportage télévisé du 17 septembre et savait que son ex-ministre des Communications, M. Marcel Masse, faisait l'objet d'une enquête depuis un bon moment déjà.

« On m'a posé des questions spécifiques en Chambre, a-t-il dit hier, et j'ai répondu spécifiquement et en toute honnêteté, en connaissant très bien les traditions et les responsabilités de chacun des députés des Communes et qui s'appliquent pas moins et même plus au premier ministre ».

« J'ai indiqué, a-t-il poursuivi, que si un député de cette Chambre, de quelque parti que ce soit, peut contredire ce que j'ai dit, qu'il mette son siège en jeu et je ferai de même ».

La tradition parlementaire veut qu'un député qui accuse un collègue d'avoir posé un geste illégal ou menti à la Chambre doit être prêt à démissionner s'il ne peut pas le prouver.

Encore hier, durant la période des questions, M. Mulroney a été attaqué de toutes parts par l'Opposition qui a accusé des membres du Cabinet du premier ministre de lui avoir caché des informations capitales dans l'affaire du thon avarié.

À cette question du thon qui défraie les manchettes depuis deux semaines déjà, le chef de l'Opposition libérale, M. John Turner, a greffé celle de la démission du ministre des Communications, M. Marcel Masse,

qui fait l'objet d'une enquête de la GRC en vertu de la Loi du financement des dépenses électorales.

« N'est-il pas vrai, a demandé M. Turner, que le directeur général du Parti conservateur, M. Jerry Lampert, a informé un des principaux conseillers du Cabinet du premier ministre, il y a quelques mois, que l'ancien ministre des Communications Marcel Masse faisait l'objet d'une enquête ? »

« Comme il l'a fait depuis quelques jours, M. Mulroney a refusé de blâmer publiquement et sur le parquet des Communes ses principaux collaborateurs et M. Lampert ».

« Je suis au courant de la déclaration de M. Lampert, a-t-il répliqué, mais je suis en mesure d'affirmer à l'intention du chef de l'Opposition (John Turner) que je n'ai jamais un membre de mon personnel ne m'a dit avoir été informé par M. Lampert ».

Plus tôt, hier, au cours d'une entrevue téléphonique à La Presse Canadienne, M. Lampert a indiqué avoir discuté de l'affaire Masse avec des membres du Cabinet du premier ministre. « J'ai eu des discussions, a-t-il dit, avec des gens du bureau de M. Mulroney afin qu'ils soient mis au courant ».

Clark nie que les É.-U. produisent des armes avec de l'uranium canadien

OTTAWA (d'après CP) — Le ministre des Affaires extérieures, Joe Clark, a soutenu hier qu'aucun déchet radioactif à base d'uranium canadien n'était utilisé par les États-Unis pour produire des ogives nucléaires.

M. Clark a affirmé, aux Communes, que les États-Unis ne violaient pas le traité qu'ils avaient conclu avec le Canada, et qui interdit l'utilisation d'uranium canadien, sous quelque forme que ce soit, dans les armes nucléaires.

Pour sa part, Mark Moher, directeur de la division nucléaire du ministère, a précisé que les Américains possédaient, dans leurs usines d'enrichissement de l'uranium, un système d'inventaire qui permettait d'identifier les déchets radioactifs selon leur pays d'origine. « C'est ainsi qu'une certaine quantité d'uranium épuisé est identifiée comme étant d'origine canadienne », a-t-il dit.

L'uranium épuisé représente les déchets qui subsistent après que le minerai d'uranium a été traité pour produire de l'uranium enrichi, qui est ensuite utilisé comme carburant pour les réacteurs atomiques. La production d'une tonne d'uranium enrichi donne cinq tonnes d'uranium épuisé.

Les stocks américains sont si importants « qu'il est ridicule de penser qu'ils doivent utiliser de l'uranium canadien: ils en ont tellement qu'ils ne savent pas quoi en faire », a affirmé M. Moher.

Toutefois, le leader néo-démocrate Ed Broadbent, qui a soulevé la question à deux reprises aux Communes cette semaine, a déclaré aux journalistes qu'il n'ajoutait pas foi aux assurances données par M. Clark.

« Il est clair que l'uranium ca-



Joe Clark

nadien aboutit dans les stocks de déchets radioactifs américains qui servent ultérieurement à des fins militaires », a-t-il soutenu.

M. Clark a déclaré un peu plus tard qu'il allait vérifier le bien fondé des allégations du chef NPD, et que « si, pour la première fois en 20 ans, il y a eu violation de l'entente, il est évident que nous prendrons les dispositions nécessaires pour nous assurer du respect de l'accord ».

Selon M. William Higinbotham, des laboratoires gouvernementaux de Brookhaven, dans l'État de New York, l'uranium épuisé a deux utilisations militaires essentielles: une partie des stocks est expédiée à une usine de l'Ohio où elle est mélangée à de l'uranium provenant d'autres sources, avant d'être acheminée aux réacteurs des États de Georgie et Washington, où elle sert à la production de plutonium pour les ogives nucléaires.

Le reste de l'uranium épuisé sert à recouvrir le mécanisme de

déclenchement des bombes à hydrogène, pour rendre la réaction plus intense.

Le secrétariat américain à l'Énergie, qui produit les armes nucléaires pour les forces américaines, administre les trois usines d'enrichissement de l'uranium existant aux États-Unis. En fait, à l'exception d'une usine située aux Pays-Bas, toutes les usines d'enrichissement de l'uranium sont situées dans des pays dotés d'armes nucléaires.

L'uranium canadien aboutit aux usines lorsque les services publics étrangers achètent de l'uranium canadien pour leurs réacteurs. Le gouvernement fédéral émet un permis d'exportation spécifiant le lieu où l'uranium doit être enrichi et l'usage qui en sera fait après son enrichissement.

L'uranium épuisé étant d'un usage restreint, la plupart des clients du Canada décident de le laisser à l'usine d'enrichissement.

**GRANDE
ASSEMBLÉE
PUBLIQUE
PRENEZ PARTI!
LE VENDREDI 27 SEPTEMBRE
À 19 H**

ARÉNA MAURICE RICHARD



(coin Viau et Pierre-de-Coubertin, Montréal)
Métro Viau ou stationnement municipal par la rue Viau

Dernière occasion d'entendre les candidates et les candidats à la présidence du Parti québécois.

Cette soirée de clôture de la campagne à la présidence du Parti québécois est ouverte à toutes et à tous. Elle sera marquée par l'hommage rendu à monsieur René Lévesque, président fondateur du parti et Premier ministre du Gouvernement du Québec.

Un membre, un vote.

*la voie
d'une saine démocratie.*

**Parti
Québécois**



Musée ferroviaire dans le Vieux-Port ?

Le Musée ferroviaire canadien pourrait s'installer dans le Vieux-Montréal si le Canadien Pacifique donnait son accord. La Ville de Montréal, elle, est disposée à mettre à la

disposition du musée les terrains qu'elle possède dans le vaste emplacement visé à l'est de Berri, sous la rue Notre-Dame.

MARIANE FAVREAU

Les responsables du Musée ferroviaire canadien ont saisi hier de leur projet le comité consultatif sur l'avenir du Vieux-Port de Montréal. À l'aide de carte et de dessins, M. Pierre Murphy a expliqué

qu'après avoir tenté de trouver un site convenable dans le Vieux-Port même, son organisme a trouvé la perle rare tout à côté.

Il s'agit d'une cour de triage sise entre les rues Saint-Antoine et le fleuve, à l'est de la rue Berri. À cette hauteur, la rue Notre-Dame devient une voie surélevée au-dessus des rails. L'ancienne gare Dalhousie, d'où est parti le premier train transcontinental, fait également partie de l'ensemble.

Montréal possède six des 27 acres en cause, et s'intéresse vivement à y amener le Musée ferroviaire. Le Canadien Pacifique possède les 21 autres, et ne se montre

pas disposé, jusqu'ici à partager l'équipement avec le Musée. Mais M. Murphy garde l'espoir de le fléchir.

En plus des activités habituelles du Musée, sa venue dans le Vieux-Montréal permettrait de faire circuler des tramways électriques dans l'arrondissement historique.

D'autres intervenants avaient déjà mentionné au comité consultatif l'intérêt d'attirer le Musée ferroviaire dans le Vieux-Port. Par contre, les sites déjà proposés comme les bordures du canal Lachine ou le quai King Edward, ne conviennent pas aux besoins du musée. Logé à Saint-Constant, ce

musée doit s'agrandir. Il aurait tout au plus un an pour prendre une décision finale.

Ce musée attire quelque 40 000 visiteurs à Saint-Constant, dont 20 p. cent d'étrangers.

Lachine: la grève continue

Les 56 cols blancs de Lachine sont en grève depuis mardi matin et rien ne laisse entrevoir un prochain règlement du conflit. Malgré cet arrêt de travail, les services municipaux fonctionnent normalement, selon le maire Guy Descary, les cadres ayant pris le relève.

Au nombre des 56 cols blancs en grève, il y a 15 auxiliaires à qui la ville a retiré, il y a trois ans, le statut de permanence. Malgré ce statut d'auxiliaire, ils travaillent à l'année longue. C'est cette question qui est à l'origine du conflit.

Il y a trois ans la municipalité avait décrété un lock-out lors d'un conflit similaire. Les cols blancs étaient finalement rentrés au travail, acceptant les propositions de la ville touchant les auxiliaires. Le maire Guy Descary a déclaré qu'il ne renégociera pas cette question et que la ville n'accordera pas la permanence aux 15 auxiliaires.

Il ne vous reste que



jours

pour voir la grande exposition Ramsès II et son temps

Palais de la Civilisation
Île Notre-Dame
Montréal
Billets en vente
aux endroits suivants :
Place des Arts
Place Ville-Marie
Ticketron*
Télétron*
* Frais de service

**Renseignements :
(514) 875-1985**

Quoi de neuf chez Aquascutum?

POUR LUI

a) Duffle-coat pleine longueur, intérieur à carreaux, fabriqué pour nous en Angleterre. Gris: 310\$.

Écharpe assortie: 20\$.

b) Chemises de sport viyella, couleurs unies: blanc neige, jaune et rouge. Col à boutonnière: 84\$.

POUR ELLE

a) "Foxhunter", notre nouvelle veste classique garnie de boutons et de renforts aux coudes en daim. Beau tissu anglais en poil de vache. Gris-vert clair: 390\$.

Jupe assortie: 210\$.

b) Notre imperméable toutes saisons "Sharpe" est doublé d'un beau tweed (écharpe assortie): 565\$.

Aquascutum
OF LONDON

PLACE VILLE MARIE

NOUS ACCEPTONS TOUTES LES GRANDES CARTES DE CRÉDIT

MICROSYSTEMES
MICROSYSTEMES
MICROSYSTEMES

COLUMBIA

DATA PRODUCTS, INC.

VENTE FINALE

**ORDINATEURS COLUMBIA
COMPATIBLES IBM**



MODÈLE «VP»
PORTATIF
128 K
2 DISQUETTES 360 K
CLAVIER
ÉCRAN 9"

ORD. \$2795⁰⁰
SOLDE D'OUVERTURE

\$1 499⁹⁹ 4 SEUL.*

AVEC DISQUE RIGIDE 30 MO

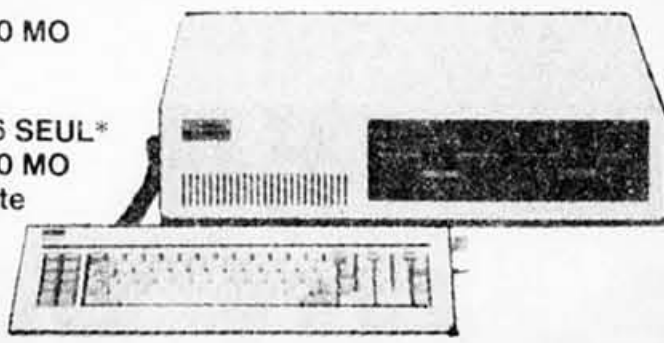
2499⁹⁹

6 SEUL.*

AVEC DISQUE RIGIDE 30 MO
et «back-up» sur cassette

2995⁰⁰

5 SEUL.*



SONY

Micro Floppydisk
OM-D3440



Single Sided

**SONY
DISQUETTES**

3 1/2" SC/DD
10 PAR BOÎTE

SUPER SPÉCIAL

**Centrale
36⁹⁹\$**

COMPTANT SEULEMENT



*UNITÉS DÉMONSTRATEURS
DISPONIBLES EN MAGASIN
AU CENTRE-VILLE SEULEMENT.

Centrale



**ORDINATEUR
MACINTOSH
512 K
AVEC CLAVIER ET SOURIS
SPÉCIAL**

MICROSYSTEMES
MICROSYSTEMES
MICROSYSTEMES

Centrale

EN MAGASIN

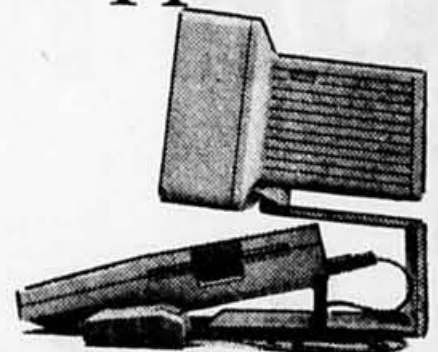


**SYSTÈME COMPLET
INCL.**

ORDINATEUR 128 K
DISQUETTE
MONITEUR AVEC
SUPPORT
ÉTUI D'ORDINATEUR

SPÉCIAL

Apple IIc



MICROSYSTEMES
MICROSYSTEMES
MICROSYSTEMES

Centrale

EN MAGASIN



**1460 City
Councillors
849-7533**

DISTRIBUTION
Centrale

MICROSYSTEMES
MICROSYSTEMES
MICROSYSTEMES

Centrale

350, DES ÉRABLES
(coin Be Avenue)
Ville St-Pierre
364-4980

50, BOUL. ST-CHARLES
(Centre d'achats
Beaconsfield)
694-3094

* Division of Central Distributors



AFFAIRE MORGENTALER

Reggie Chartrand soumet un film à l'appréciation du juge

■ L'ancien boxeur Reggie Chartrand, qui met maintenant autant d'acharnement à lutter contre l'avortement et son champion canadien Henry Morgentaler qu'il en déployait dans le ring, a finalement réussi à projeter devant le juge Maurice Breton, hier après-midi, une partie du film réalisé par l'ONF, il y a quelques mois, intitulé « L'avortement, une histoire secrète ».

En revenant de la chambre 4.13, le plaignant devait déclarer que les juges de paix et greffiers spéciaux (dont le juge Breton), dont l'autorité a été contestée par une demi-douzaine de procédures différentes ces derniers temps, ont peut-être à l'occasion de démontrer qu'ils ne sont pas véritablement dépendants du procureur général, comme on l'a soutenu dans ces pourvois. Ils devraient, soutient-il, juger cette affaire selon la preuve présentée, non pas en se reposant sur l'attitude du ministre québécois de la Justice qui n'a plus jamais porté d'accusation contre Morgentaler à la suite de ses trois acquittements successifs.

L'ex-boxeur, qui avait été piloté en cour par son procureur, Me Frank D. Shoofey, a également fait projeter devant les journalistes un autre film que chacun peut louer à l'ONF: « La Justice en procès: l'affaire Morgentaler ».

Mais il ne semble pas qu'il ait pu préalablement le faire visionner par le magistrat, pour des raisons qui n'ont pas été divulguées en raison du huis-clos imposé.

Dans ce film, on voit longuement le médecin montréalais justifier sa véritable carrière d'avorteur et soutenir, haut et fort, qu'il a déjà pratiqué des milliers d'avortements.

On assiste à deux raids policiers dirigés contre sa clinique et on y voit même comme figurants d'authentiques policiers de la CUM.

LÉOPOLD LIZOTTE

Cette courte séance de cinéma s'est toutefois déroulée à huis-clos, comme la loi le veut. Mais, par la suite, l'ancien pugiliste a consenti à descendre son magnétoscope dans la salle des journalistes.

Il s'agit d'ailleurs d'un document public que n'importe qui peut louer. On y voit le médecin de la rue Beaugrand procéder à l'opération (toujours illégale selon le code) réclamée par une jeune femme de la banlieue d'Hamilton.

Le tribunal n'a pas pris de décision immédiatement. Le 21 novembre prochain aura lieu une nouvelle séance de la préenquête visant à inculper Morgentaler pour cet avortement pratiqué sous caméra.

Il semble que Chartrand devra alors amener comme témoins quelques-unes des diverses personnes qui ont participé à la fabrication du film, afin, semble-t-il, « d'authentifier » la scène qualifiée d'incriminante.

LA PLANIFICATION DE L'EMPLOI... pour réaliser notre plein potentiel

Une nouvelle façon de s'attaquer au problème

Dans un pays riche comme le nôtre, tout le monde devrait pouvoir travailler. Pour y arriver, il faut que chacun fasse sa part, il faut jouer ensemble, comme dans un orchestre.

Le gouvernement du Canada fait face à la musique en lançant une nouvelle stratégie globale de développement du marché du travail:

La Planification de l'emploi... pour réaliser notre plein potentiel.

Il s'agit de nouveaux programmes qui auront des effets à long terme où le Canada, les provinces, les territoires, l'entreprise privée et les groupes intéressés sont appelés à travailler en harmonie.

Ça ne se fera pas sans peine, ni du jour au lendemain; mais avec de la bonne volonté, le succès est assuré.

NATURE DES PROGRAMMES

NOUVEAUX

Pour la première fois, on s'occupe en même temps du développement des possibilités d'emploi et du développement économique. On prépare les travailleurs à répondre aux besoins éventuels du marché du travail.

SOUPLES

Ces programmes ne sont pas rigides; ils s'adaptent facilement aux besoins des régions et des localités. On s'assure en outre que les programmes tiennent compte des besoins des collectivités.

DURABLES

Ces programmes visent la création de possibilités d'emploi durables. Ils sont conçus en vue d'apporter des solutions aux problèmes structurels du marché du travail.

SIMPLES

Les nouveaux programmes sont faciles à comprendre et à utiliser. La simplicité administrative est de rigueur.

ÉQUITABLES

Ces programmes visent à favoriser l'accès de tous au marché du travail en aidant directement les personnes qui en ont le plus besoin. Les jeunes, les femmes, les autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles auront des chances égales de se faire valoir.

AVANTAGEUX

Les personnes les plus défavorisées sur le plan de l'emploi pourront bénéficier d'une aide financière accrue qui leur offrira de plus grandes possibilités d'obtenir des emplois satisfaisants et répondant à leurs aspirations.

SOLEIL DE RÊVE
POUR 30 PERSONNES

la presse CKAC 73 REGENCY CRUISES MIRABELLE TOUR



CE SOLEIL DONT VOUS RÊVEZ VOUS ATTEND À BORD DU M.V. REGENT SEA!

VIVEZ UNE CROISIÈRE INOUBLIABLE

7 jours au Canal de Panama et dans les Caraïbes
7 jours de soleil, de plages et de vacances
7 jours de vie de rêve

UNE EXOTIQUE INVITATION DE

la presse CKAC 73 MIRABELLE TOUR REGENCY CRUISES



Du 1er au 8 décembre 1985, 15 couples gagnants se prélasseront sous le soleil du sud, le vrai! N'allez pas laisser filer votre chance: qui sait? Si c'était vous qui partiez! Et pourquoi pas!


Imaginez un peu:
Montego Bay en Jamaïque — Grand Cayman — Le Canal de Panama — Carthagène en Colombie (Amérique du Sud) — Aruba dans les Antilles néerlandaises.

Le tout durant 7 jours, à bord du luxueux M.V. Regent Sea avec tout le service et les divertissements de grande classe. Et surtout 7 jours sous un SOLEIL DE RÊVE.



Pour participer:

- Remplissez le coupon de participation ci-dessous et retournez-le à l'adresse indiquée.
- Les coupons de participation seront publiés dans LA PRESSE, tous les jours jusqu'au 20 octobre 1985.
- Le prix comprend le transport aller-retour Mirabel-Montego Bay, les transferts entre l'aéroport et le bateau et le séjour sur le M.V. Regent Sea, du 1er au 8 décembre 1985.
- La valeur totale des prix offerts est de 4500\$.
- Le texte des règlements officiels est disponible à LA PRESSE et à CKAC.
- L'attribution des 15 croisières pour 2 personnes se fera à l'émission de Jacques Frouin entre 7 h et 8 h 45, les lundis, mercredis et vendredis, du 23 septembre au 25 octobre 1985. Pour gagner, la personne dont le coupon de participation aura été tiré au sort devra téléphoner à CKAC dans les 30 minutes qui suivent pour confirmer son départ.



SOLEIL DE RÊVE CKAC 73
C.P. 7171, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3L4

Nom.....
Adresse..... App.....
Ville.....
Code postal..... Tél..... Age.....

Je suis abonné(e) à LA PRESSE J'achète LA PRESSE en kiosque



Des programmes à votre mesure!

La nouvelle stratégie, intitulée Planification de l'emploi, vous offre un ensemble de programmes bien pensés qui permettront à tous et chacun de trouver des éléments de solution à leurs problèmes d'emploi.

En participant à ces programmes, les jeunes, qu'ils soient chômeurs ou étudiants finissants, seront en mesure de s'intégrer plus facilement au marché du travail.

La stratégie globale de l'emploi a aussi prévu une aide spéciale à l'intention des femmes qui, après une absence prolongée du marché du travail, désirent obtenir un emploi à la mesure de leurs compétences.

Pour ceux qui sont depuis trop longtemps sans travail, la Planification de l'emploi constitue une stratégie efficace, accessible de les aider à réintégrer le marché du travail.

En ce qui concerne les besoins actuels et futurs en main-d'œuvre québécoise, le gouvernement propose des programmes qui visent à offrir des solutions pratiques et concrètes pour répondre aux besoins du marché du travail.

Comme la Planification de l'emploi constitue une réponse importante visant à revitaliser le marché du travail, à cet égard, tous sont invités à proposer des idées permettant de créer de nouvelles possibilités d'emploi, tant à l'échelle régionale qu'à celle des collectivités les plus défavorisées touchées par les problèmes économiques.

Les programmes sont en place, à vous de jouer!

LA PLANIFICATION DE L'EMPLOI
Des programmes bien orchestrés

Pour recevoir de la documentation sur ces nouveaux programmes, veuillez remplir le coupon ci-contre et le faire parvenir à l'adresse indiquée, ou communiquez directement avec votre Centre d'Emploi du Canada, ou encore, composez sans frais le 1-800-361-6071 du lundi au vendredi inclusivement, de 9h à 17h.

J'ai aimé recevoir de la documentation sur les programmes de Planification de l'emploi.

Nom:.....
Adresse:.....
Ville:.....
Province:..... Code postal:.....

Faites parvenir ce coupon à: EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA, TERMINUS POSTAL ALTA VISTA, C.P. 9760, ONTARIO (ONTARIO) K1G 4E5

1-800-361-6071

La société Ford du Canada est heureuse d'accueillir **M. Robert Haggar** le nouveau président de **Cumming Perrault (1978) Ltée**

6435, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) 489-3831

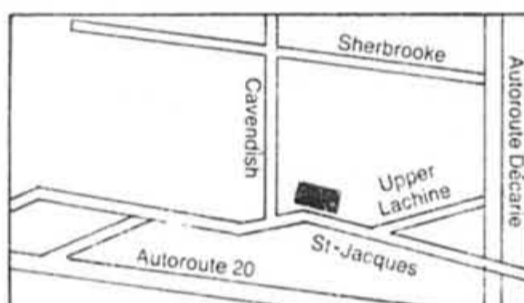
Nous sommes enchantés d'accueillir M. Robert Haggar à titre de président de cet emplacement bien connu qui profitera certainement de ses nombreuses années d'expérience dans l'industrie automobile. Il vous invite personnellement à venir rencontrer son équipe d'experts dans les domaines de la vente et du service ainsi qu'à admirer la gamme des magnifiques voitures Lincoln et Mercury.



Robert Haggar
président

Si les camions vous intéressent, les représentants des ventes de Cumming Perrault sont hautement qualifiés pour vous aider à choisir parmi la vaste sélection de camions Ford, qui comprend le Bronco II et le Ranger 4x4.

Venez nous saluer et essayez-les. Vous verrez pourquoi nous disons que la qualité passe avant tout.



MERCURY TOPAZ



FORD RANGER



MERCURY LYNX

Mercury Topaz • Capri • Cougar • Lynx • Marquis • Grand Marquis • Lincoln Mark VII
Lincoln Continental • Lincoln Town Car • Merkur XR4Ti • Camions Ford • Bronco II

La qualité passe avant tout.

La CÉCM écarte son directeur général

■ Sans daigner motiver leur décision, les commissaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal ont décidé lors de leur dernière assemblée d'écarter de l'administration le directeur général Jean-Claude Rondeau en lui accordant immédiatement un congé avec solde et en adoptant une résolution à l'effet de ne pas renouveler son contrat qui prend fin en mai 1986.

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Le président de la CECM, Michel Pallascio, n'a pas voulu élaborer sur les motifs ayant incité les commissaires à se passer subitement des services du cadre le plus haut gradé de la Commission. « Il s'agit d'une question d'administration », a laissé tomber laconiquement M. Pallascio.

Une autre commissaire, Mme Carmen Millette, a indiqué qu'un conflit de nature administrative entre le directeur et l'ensemble des commissaires était à l'origine de l'événement. Cette nouvelle a eu l'effet d'une bombe au sein de l'administration de l'organisme car personne ne s'y attendait.

C'est d'autant plus mystérieux qu'après deux ans de service M. Rondeau jouissait de l'estime générale du corps professoral.

Les directeurs d'école ont appris avec consternation la destitution de M. Rondeau. Le président de l'Association des directeurs d'école de Montréal, M. Michel Dubé, a indiqué que son association était en complet désaccord avec la décision du conseil des commissaires, estimant qu'il s'agissait d'une injustice domageable au bien des élèves.

LITS EN LAITON
Pur laiton garanti
Tous modèles et dimensions offerts à

50% de rabais

Nous fabriquons des lits en laiton et vous pouvez les acheter directement chez nous MOIÏIE moins cher qu'en boutique. C'est vrai, nous vous les vendons au prix de « gros ». N'achetez pas avant d'avoir jeté un coup d'oeil chez nous.

THE BRASS BED FACTORY
16356, boul. Gouin ouest
Pierrefonds

**SAMEDI
MIDI À 17 H.**

BELEC INC. 457-2755

climatiseurs

**VENTE
fin d'été**

CHOIX DE MARQUES RÉPUTÉES
(Quantité limitée)

ÉCONOMISEZ \$115
jusqu'à
Sur le prix de 1985
TANT QU'IL Y EN AURA!

PurifiTronique
Nous honorons les cartes Visa et MasterCard

**5505 PAPINEAU, MONTRÉAL
527-3646**

IBM

SPÉCIAUX 640K DE PARMIC

SYSTEME # PC1
Ordinateur IBM PC 640K, 2 lecteur de disque 360K
Ecran Monochrome d'IBM
Adaptateur Monochrome et d'imprimante d'IBM
IBM Dos 3.1
Inclus : Port Série, Port Parallèle, Horloge à Batterie
Disque Virtuel et "Print Spooler"
\$ 3999.00 (Prix de détail suggéré \$5266.00)

SYSTEME # PC3
Ordinateur IBM PC 640K, 1 lecteur de disque 360K
Disque Dur de 10 Mega-octets
Ecran Monochrome d'IBM
Adaptateur Monochrome et d'imprimante d'IBM
IBM Dos 3.1
Inclus : Port Série, Port Parallèle, Horloge à Batterie
Disque Virtuel et "Print Spooler"
\$ 4999.00 (Prix de détail suggéré \$6361.00)

SYSTEME # PC4
Ordinateur IBM PC 640K, 1 lecteur de disque 360K
Disque Dur de 20 Mega-octets
Ecran Monochrome d'IBM
Adaptateur Monochrome et d'imprimante d'IBM
IBM Dos 3.1
Inclus : Port Série, Port Parallèle, Horloge à Batterie
Disque Virtuel et "Print Spooler"
\$ 5299.00 (Prix de détail suggéré \$6661.00)

SYSTEME # AT2
Ordinateur IBM AT 640K
1 lecteur de disque 1.2 Meg
IBM Disque Dur de 20 Mega-octets
Ecran Monochrome d'IBM
Adaptateur Monochrome et d'imprimante d'IBM
IBM Dos 3.1
Inclus : Port Série, Port Parallèle, Horloge à Batterie
Disque Virtuel et "Print Spooler"
\$ 9699.00 (Prix de détail suggéré \$11332.00)

SYSTEME # PPC1
Ordinateur IBM PPC 640K
1 lecteur de disque 360K
IBM Dos 3.1
Inclus : Port Série, Port Parallèle, Horloge à Batterie
Disque Virtuel et "Print Spooler"
\$ 2899.00
(Prix de détail suggéré \$3968.00)

SYSTEME # PPC2
Ordinateur IBM PPC 640K
2 lecteur de disque 360K
IBM Dos 3.1
Inclus : Port Série, Port Parallèle, Horloge à Batterie
Disque Virtuel et "Print Spooler"
\$ 3275.00
(Prix de détail suggéré \$4458.00)



SYSTEME # CD1
COMPAQ Deskpro - 640K
COMPAQ Lecteurs de disque (2)
COMPAQ Ecran Ambre
COMPAQ Série / Horloge
COMPAQ Dos 3.0
Port Parallèle
\$ 4375.00
(Prix de détail suggéré \$5524)

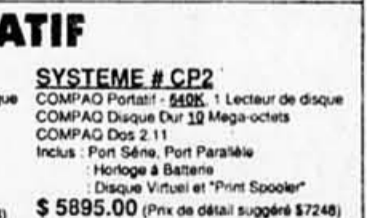
SYSTEME # CD2
COMPAQ Deskpro - 640K
COMPAQ Lecteur de disque
Disque Dur 10 Mega-octets
COMPAQ Ecran Ambre
COMPAQ Série / Horloge
COMPAQ Dos 3.0
Port Parallèle
\$ 4940.00
(Prix de détail suggéré \$6249)

SYSTEME # CD3
COMPAQ Deskpro - 640K
COMPAQ Lecteur de disque
Disque Dur 20 Mega-octets
COMPAQ Ecran Ambre
COMPAQ Série / Horloge
COMPAQ Dos 3.0
Port Parallèle
\$ 5205.00
(Prix de détail suggéré \$6649)



SYSTEME # CP1
COMPAQ Portatif - 640K, 2 Lecteurs de disque
COMPAQ Dos 2.11
Inclus : Port Série, Port Parallèle
Horloge à Batterie
Disque Virtuel et "Print Spooler"
\$ 3995.00 (Prix de détail suggéré \$5148)

SYSTEME # CP2
COMPAQ Portatif - 640K, 1 Lecteur de disque
COMPAQ Disque Dur 10 Mega-octets
COMPAQ Dos 2.11
Inclus : Port Série, Port Parallèle
Disque Virtuel et "Print Spooler"
\$ 5895.00 (Prix de détail suggéré \$7248)

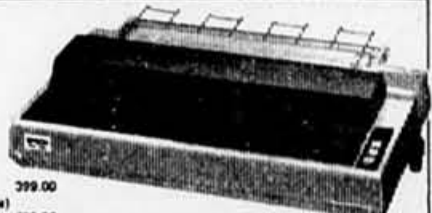


SPÉCIAUX EPSON

IMPRIMANTES EPSON 10"
EPSON RX-607T 379.00
(100 Caractères / seconde)
EPSON LX-80 PQL 399.00
(100 Caractères / seconde)
EPSON FX-80 575.00
(160 Caractères / seconde)
EPSON FX-85 PQL 629.00
(160 Caractères / seconde)
EPSON LX-80 Couleur 799.00
(150 Caractères / seconde)

IMPRIMANTES EPSON 15"
EPSON RX-100 499.00
EPSON FX-185 PQL 829.00
(160 Caractères / seconde)
EPSON LX-1500 PQL 1848.00
(200 cps / Interface)
EPSON CR-420 3095.00
(420 Caractères / seconde)

IMPRIMANTES EPSON QL
EPSON DX-10 399.00
(10 Caractères / seconde)
EPSON DX-20 599.00
(20 Caractères / seconde)



EPSON RX-100
100 caractères/seconde
Prix Extraordinaire
\$ 499.00



PARMIC

CENTRES DE MICRO-INFORMATIQUE

MONTRÉAL
1010 RUE SHERBROOKE O.
(514) 287-9313
ST-LÉONARD
5130 BOUL. METROPOLITAIN E.
(514) 374-6222

STE-FOY
PLACE DES QUATRE BOURGEOIS
(418) 659-3858
OTTAWA
1565 CARLING AVE.
(613) 728-3100

Parmic St. Léonard maintenant ouvert le jeudi et vendredi soir et aussi le samedi.

POUR LES EMPLOYÉS CIVILS DU SPCUM

Les policiers ne doivent pas faire de travail de bureau

Le syndicat représentant les employés civils de la police de la Communauté urbaine de Montréal a réclamé, hier, une assemblée spéciale du Conseil de sécurité publique dans le but d'étudier le rapport Belzile, document gardé secret jusqu'à maintenant.

Ce document fait suite à une enquête ayant démontré que 576 policiers de la CUM seraient mal utilisés et accompliraient du travail de bureau appartenant à la juridiction du syndicat des employés civils.

Le président du syndicat, M. Benoit Doyon, a qualifié d'inacceptable la décision de l'ex-directeur André De Luca de relé-

guer ce rapport aux oubliettes sans en informer les élus.

Il a ajouté que le syndicat fera parvenir une copie du rapport à tous les maires de banlieue de la CUM, de même qu'aux membres du conseil municipal de Montréal et aux députés de la région.

Selon lui, le problème des policiers accomplissant du travail de bureau a pris de l'ampleur au cours des dernières années et doit être réglé dans les meilleurs délais.

Chaque fois qu'un policier accomplit un travail qui appartient à un fonctionnaire civil, a dit M. Doyon, on prive le citoyen de sécurité.

Hausse de 20 p. cent en 10 ans des contaminants du lac Saint-Louis

Entre 1975 et 1984, la concentration de contaminants lourds et toxiques dans le lac Saint-Louis, notamment le mercure, le plomb, le nickel, le zinc, le chrome et le vanadium, a augmenté de 20 à 100 p. cent, selon les endroits, en particulier en face de

FLORIAN BERNARD

Pointe-Claire. La concentration de biphényles chlorés (BCP) est du même ordre.

Ces observations découlent d'une étude complétée récemment par Environnement Canada sur la distribution des contaminants contenus dans les sédiments des lacs Saint-Louis, Deux-Montagnes, Saint-Pierre, Saint-François, le bassin Laprairie et les îles de Boucherville.

Ces constatations sont contenues dans une lettre adressée au président de la Commission permanente de l'environnement de la CUM, M. Maurice Vanier, par le directeur du service de l'environnement, M. Gérald Perreault.

Les prélèvements du lac Saint-Louis comportaient 39 stations d'échantillonnage. Les zones de sédimentation identifiées par l'étude correspondent à des endroits où le courant est faible. Une bonne partie des contaminants proviendrait, selon l'étude, de la rivière des Outaouais, mais le déversement d'eaux usées de municipalités du West Island serait également responsable de la situation.

Environnement-Canada a signalé

son intention de faire de nouvelles recherches, plus avancées, et d'identifier toutes les sources de contamination.

Dans sa lettre, M. Perreault signale que la concentration de contaminants n'est pas encore critique, mais qu'elle compromet déjà certaines activités aquatiques et récréatives. Quant au taux de BPC, il n'est pas suffisamment élevé pour compromettre l'alimentation en eau potable ou la baignade, à la condition que rien ne vienne remettre en suspension ces sédiments lourds qui reposent sur la couche de fond. M. Perreault recommande de n'autoriser aucun chantier ni aucune activité qui risquerait d'activer la suspension des sédiments contaminés.

TOUR DE LA CHINE 85

2999* 18 jours comprenant: avion aller/retour, hôtels*, tous les repas et visites guidées en Chine, etc.
Visite de 7 magnifiques villes telles que: Xian, Pékin et Guilin.
Départ le 25 octobre 1985 (guide de langue anglaise)
Contactez: Lee

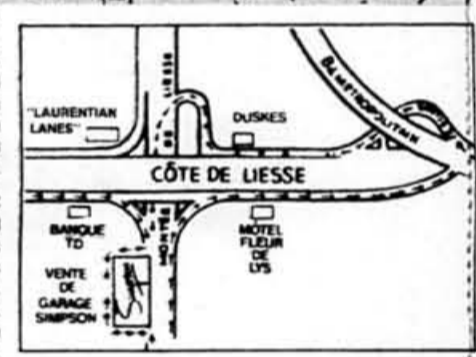
Agence de voyage
KIN SANG
Montréal
1022, boul. St-Laurent
Tél.: 878-1123
Permis du Québec
*Basé sur 2 pers. par ch.

SAMEDI, C'EST SIMPSON

"VENTE DE GARAGE"
À NOTRE ENTREPÔT ST-LAURENT
SAMEDI 28 SEPTEMBRE, DE 8h30 à 17h



L'endroit est facile à trouver!
ENVENANT DE L'EST:
Prendre la sortie 65 sur le boulevard Métropolitain et rouler 2 miles vers l'ouest sur la route de service. Tourner vers le nord à Montée-de-Liesse, puis à gauche pour aller vers le sud sous le boulevard Côte-de-Liesse.
ENVENANT DE L'OUEST:
Prendre la route de service sur le boulevard Côte-de-Liesse à la hauteur de l'usine Rollis Royce, rouler 1/2 mile à l'est de l'usine Rollis Royce, tourner à droite sur Montée-de-Liesse. Par autobus - prenez l'autobus 100 de la CTCUM, à l'ouest du métro Grémazie jusqu'à Montée-de-Liesse.



Nous sommes de retour à notre ancienne adresse à 110 Montée-de-Liesse!
Pour achat en personne seulement, sauf s'il y a épuisement du stock
(Notez: utilisez les portes de garage situées à l'arrière de l'entrepôt.)

SPÉCIAUX LÈVE-TOT À partir de 8h30, jusqu'à épuisement du stock. Quantités limitées.

RABAIS 50% Prix orig. Simpson 449.00 à \$1120 ens. Vente 224⁵⁰ à \$560 ens. 70 seul. Sélection d'ensembles matelas/sommier provenant de manufacturiers réputés. Dimensions variées. Modèles d'étalage légèrement défraîchis, vendus "tel quel". Meubles. 401, entrepôt seulement.	RABAIS 50% Prix orig. Simpson \$109 à \$440 Vente 54⁵⁰ à \$220 72 seul. Sélection de tables d'appoint, divers modèles et dimensions. Modèles d'étalage légèrement égratignés, vendus "tel quel". Meubles. 401, entrepôt seulement.	RABAIS 50% Prix orig. Simpson 179.99 à 569.99 Vente 89⁹⁹ à 284⁹⁹ 20 seul. Sélection de tondeuses "Duramark". Divers modèles. Modèles d'étalage et remis à neuf. Quincaillerie. 690, entrepôt seulement.	RABAIS 50% Prix orig. Simpson 109.99 Vente 54⁹⁹ 60 seul. Sélection de bicyclettes 10 et 12 vitesses pour hommes et dames. Articles de sport. 469, entrepôt seulement.
--	---	---	--

COUVRE-PLANCHERS
20 seul. Moquette mur-à-mur en dimensions et couleurs variées. Vendue "tel quel".
Prix orig. Simpson \$99 to \$895 **49⁵⁰ à 447⁵⁰**
Couvre-planchers. 376, entrepôt seulement.

ÉLECTROMÉNAGERS

Économisez \$200! 15 seul. "Panasonic". Modèles neufs avec garantie d'un an. No. NE6960.....	629.98	429⁹⁸
25 seul. Sélection de cuisinières "Beaumarck". Fins-de-séries ou modèles remis à neuf. Garantie d'un an.	529.00 à 809.98	489⁰⁰ à 719⁹⁸
25 seul. Sélection de réfrigérateurs "Beaumarck". Fins-de-séries ou modèles remis à neuf. Garantie d'un an.	469.98 à 1389.98	429⁰⁰ à 1199⁹⁸
10 seul. Sélection de machines à laver "Beaumarck". Fins-de-séries ou modèles remis à neuf. Garantie d'un an.	489.98 à 729.98	399⁰⁰ à 599⁹⁸

Électroménager. 430, entrepôt seulement.

MEUBLES CAPITONNÉS

Style colonial 1 seul. Canapé et fauteuil. Recouvrement tweed brun.....	948.00	648⁰⁰
1 seul. Canapé et fauteuil de "Sklar-Peppier". Recouvrement velours rose.....	1399.00	1089⁰⁰
1 seul. Causeuse et repose-pieds de "Kroehler". Recouvrement tweed.....	673.00	229⁰⁰
1 seul. Berceuse de "Shermag".....	339.00	249⁰⁰
1 seul. Canapé de "Troister". Recouvrement tweed brun.....	Spécial	399⁰⁰

1 seul. Canapé et fauteuil de "Kroehler". Recouvrement tweed suédé ton bleu.....	673.00	509⁰⁰
Style provincial 1 seul. Canapé et velours ton prune avec touches de bois.....	799.00	599⁰⁰
1 seul. Causeuse à recouvrement velours rouille avec touches de bois.....	599.00	449⁰⁰
Style traditionnel 1 seul. Canapé avec recouvrement imprimé floral beige.....	399.00	249⁰⁰
Style contemporain 1 seul. Canapé "Concept" avec 2 coussins noirs, recouvrement fusain.....	399.00	219⁰⁰
1 seul. Canapé et fauteuil "Bauhaus". Cuir brun.....	1898.00	1398⁰⁰
1 seul. Canapé et fauteuil. Recouvrement tweed rose.....	949.00	679⁰⁰
1 seul. Canapé et causeuse "Liberty". Recouvrement imprimé floral.....	1448.00	899⁰⁰
1 seul. Causeuse. Recouvrement beige.....	499.00	299⁰⁰
1 seul. Fauteuil et causeuse "Bauhaus". Recouvrement gris/rose.....	1198.00	798⁰⁰
1 seul. Canapé et causeuse "Bauhaus". Recouvrement vert antique.....	1898.00	1199⁰⁰
1 seul. Ensemble modulaire 2 pcs "Bauhaus". Ton naturel.....	579.00	379⁰⁰
2 seul. Canapés. Recouvrement beige.....	Spécial	279⁰⁰

CANAPÉS-LITS

1 seul. Ensemble modulaire 2 pcs de "Bauhaus" avec lit format queen. Recouvrement brun et naturel.....	1199.00	899⁰⁰
--	---------	-------------------------

1 seul. Canapé-lit pliant. Recouvrement gris.....	399.00	249⁰⁰
1 seul. Canapé-lit "Sealy". Imprimé ton gris.....	799.00	599⁰⁰

MEUBLES POUR SALLE À DÎNER

1 seul. Ens. 5 pcs pour salle à dîner. Comprend: table rect., 2 chaises, 1 fauteuil et bahut/vaisselle.....	2375.00	1375⁰⁰
1 seul. Ens. 7 pcs pour salle à dîner. Comprend: table avec 2 rallonges, 4 chaises, bahut/vaisselle.....	3029.00	1829⁰⁰
1 seul. Ens. 6 pcs pour salle à dîner. Comprend: table ovale, 2 fauteuils, bahut et vaisselier.....	2469.00	1195⁰⁰

ENSEMBLES DÎNETTES

1 seul. Ens. dinette 5 pcs comprenant 1 table et 4 chaises.....	419.00	270⁰⁰
2 seul. Ens. dinette 5 pcs comprenant 1 table et 4 chaises.....	649.98	449⁰⁰
3 seul. Ens. dinette 5 pcs comprenant 1 table et 4 chaises.....	407.00	299⁰⁰

UNITÉS MURALES

3 seul. Centres de divertissement avec horloge. De "Goldcrest". Mélamine. Vendu "tel quel".....	399.00	199⁰⁰
3 seul. Bibliothèques en teck.....	199.00	109⁰⁰
3 seul. Armoires "Goldcrest".....	519.00	319⁰⁰

1 seul. Unité murale "Craftline". 4 portes.....	699.00	499⁰⁰
2 seul. Unités murales "Korehier".....	559.00	359⁰⁰

FAUTEUILS D'APPOINT

2 seul. Fauteuils "Franklin". Recouvrement velours bleu.....	695.00	299⁰⁰
1 seul. Fauteuil "Kroehler" à recouvrement rose ton sur ton.....	349.00	249⁰⁰
2 seul. Fauteuils berçants. Velours gris.....	499.00	349⁰⁰
3 seul. Fauteuils "Citation House" en velours gris.....	499.00	349⁰⁰
2 seul. Fauteuils inclinables. Bourgogne.....	197.00	149⁰⁰

MEUBLES POUR CHAMBRE À COUCHER

1 seul. Coffeuse et chaise de "Strathroy" avec miroir.....	968.00	568⁰⁰
1 seul. Chiffonnier 5 tiroirs en érable. De "Shermag".....	305.00	269⁰⁰
1 seul. Table de nuit de "Strathroy".....	299.00	199⁰⁰
1 seul. Chiffonnier "Strathroy" pour monsieur.....	879.00	749⁰⁰
1 seul. Chiffonnier 7 tiroirs de "Dixie".....	524.00	199⁰⁰
2 seul. Tables de nuit "Dixie".....	339.00	109⁰⁰
1 seul. Armoire en teck.....	459.00	299⁰⁰
1 seul. Tête de lit en laiton pour lit double.....	149.00	99⁰⁰

Meubles. 401, entrepôt seulement.

DE NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX NON-ANNONCÉS

Vous apprécierez notre service courtois et bien entendu la fameuse garantie Simpson: Satisfaction ou remboursement. Si la livraison est nécessaire, elle sera faite moyennant des frais supplémentaires de \$10. Tous les articles sont sujets à des ventes antérieures.

Simpson c'est bien moi

Huit maisons seraient démolies à LaSalle

La zone de LaSalle contaminée par un ancien dépôt est plus étendue qu'on ne croyait, les eaux souterraines sont contaminées et les habitants de 24 maisons devront être définitivement ou temporairement relocalisés.

Les résidents de huit duplex ou triplex devront définitivement quitter leur logement situés du côté sud-est de l'intersection des rues Sylvestre et Bouvier, à LaSalle, pour qu'on puisse décontaminer le sous-sol. De plus, les habitants de 16 autres maisons du même quartier seront relocalisés durant les travaux.

Il s'agit du site d'un ancien dépôt où le ministère de l'Environnement avait décelé des déchets toxiques, récemment. Au cours d'une réunion à huis-clos, hier soir, les familles touchées ont appris que des études plus poussées confirment qu'elles ne

courent aucun risque pour leur santé et que l'air est sain. Elles seront dédommagées financièrement.

Le ministère de l'Environnement a révélé le contour exact de la zone contaminée dont le centre se trouve sous le terrain au nord-ouest de la rue Bouvier. On devra creuser directement en dessous de huit maisons bâties exactement sur le secteur contaminé. On tentera d'éviter leur démolition mais on n'est pas certain d'y arriver. D'où leur acquisition par la ville.

La zone contaminée s'étend au-delà du boulevard Shevchenko, sous une partie des propriétés de la Légion canadienne et de Couvre-tapis LaSalle, mais non sous les édifices eux-mêmes. La zone touchée se trouve à une profondeur moyenne de trois mètres. On compte en retirer 75 000 mètres cubes de sol.



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

LA SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL: UNE PROBLÉMATIQUE SOCIALE!

La Faculté de l'éducation permanente offre un programme de formation en santé et sécurité du travail à tous ceux qu'intéresse l'assainissement du milieu de travail. Ce certificat de trente (30) crédits s'adresse plus particulièrement:

- aux travailleurs et travailleuses qui vivent des risques d'accidents et de maladies du travail
- aux membres de comités de SST, directeurs de la sécurité, représentants à la prévention, techniciens en hygiène industrielle, infirmières industrielles
- à ceux qui doivent assumer de nouvelles responsabilités à la CSST, dans les D.S.C., les C.L.S.C., les associations sectorielles en S.S.T., les ministères, les entreprises et les syndicats.

Depliant sur demande

Date limite d'admission pour l'hiver 1986: le 28 octobre 1985.
Date limite d'inscription pour tous les étudiants: le 25 novembre.

Les candidats admis recevront la documentation nécessaire pour effectuer leur choix de cours avant la date limite d'inscription du 25 novembre 1985.

Renseignements: tél. 343-6090



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Comprendre et intervenir

TOXICOMANIES: PRÉVENTION ET INTERVENTION

- Vous êtes préoccupé(e) par la question des drogues psychotropes: médicaments, alcool, drogues de rue, sous l'angle de la prévention ou du traitement?
- Vous voulez satisfaire un besoin d'information ou de formation dans ce domaine?
- Vous êtes intéressé(e) par le phénomène de la toxicomanie, tant dans ses dimensions individuelles que sociales?

La Faculté de l'éducation permanente vous propose le programme de toxicomanies, prévention et intervention, de trente (30) crédits. Les cours sont donnés le soir ou les fins de semaine. La durée des études peut varier de un à trois ans, si l'étudiant est à temps complet ou à temps partiel.

Conditions d'admission: avoir atteint 21 ans; détenir un D.E.C. ou posséder des connaissances pertinentes au certificat. Les personnes qui ne possèdent pas de formation académique suffisante pourront être admises, en s'inscrivant à certains cours préalables.

Date limite d'admission pour l'hiver 1986: le 28 octobre 1985.
Date limite d'inscription pour tous les étudiants: le 25 novembre.

Les candidats admis recevront la documentation nécessaire pour effectuer leur choix de cours avant la date limite d'inscription du 25 novembre 1985.

Renseignements: tél. 343-6090

SIMPSON

VENTE D'UN JOUR

LE SAMEDI 28 SEPTEMBRE
AUX 5 MAGASINS SIMPSON
POUR UN JOUR SEULEMENT

RABAIS **15%**

TOUS LES VÊTEMENTS-MODE
POUR DAMES, ENFANTS ET JUNIORS.
VARIATIONS POUR HOMMES
ET DAMES*!

Oui! C'est bien vrai!
Demain seulement, vous économiserez 15% sur cette marchandise à prix ordinaires.
Vêtements-mode pour dames, enfants et juniors
— alors soyez au rendez-vous lors de l'ouverture des portes pour profiter de cette vente incroyable — mais n'oubliez pas, vous n'avez qu'un jour pour économiser — ALORS

HÂTEZ-VOUS!
ÉCONOMISEZ SUR
• TOUS les vêtements-mode VARIATIONS
• TOUTE LA COLLECTION EXPRESSION
• TOUS les vêtements-mode du SALON VENDÔME
• TOUS LES JOUETS
• TOUS LES VÊTEMENTS POUR BÉBÉS ET ENFANTS
• TOUS LES VÊTEMENTS SPORT

• TOUTES LES ROBES
• TOUS LES DESSOUS FÉMININS
• TOUTE LA LINGERIE
• TOUTES LES CHAUSSURES POUR ENFANTS
* Exceptions: Fourrures. Une liste complète des exceptions sera affichée au magasin Simpson le plus près.
Pour achat en personne seulement

Simpson

c'est bien moi



HEURES
D'OUVERTURE
DES MAGASINS
SIMPSON

DU LUNDI AU MERCREDI:
JEUDI ET VENDREDI:
SAMEDI:

CENTRE-VILLE
10h à 18h
10h à 21h
9h à 17h

SUCCURSALES
9h30 à 18h
9h30 à 21h
9h à 17h

RENDEZ-VOUS AU MAGASIN SIMPSON LE PLUS PRÈS DE CHEZ-VOUS: CENTRE-VILLE, FAIRVIEW, ANJOU, LAVAL ET ST-BRUNO.